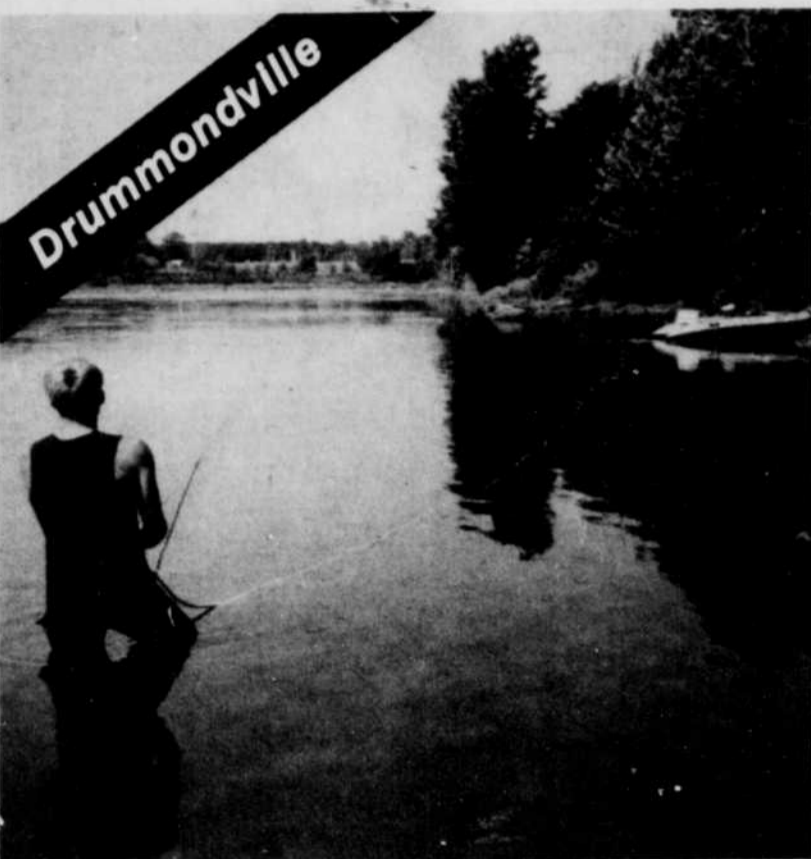


2e échancier devancé de 3 jours

Le pont rouvert depuis minuit

A 3

Mélanie: reprise des fouilles au parc



(Photo La Tribune par Gerald Prince)

La St-François à sec aujourd'hui

par Gerald Prince

DRUMMONDVILLE — La rivière St-François sera à sec aujourd'hui, en aval de Drummondville, pour une période de temps de deux à quatre heures.

Ainsi en a décidé Hydro-Québec hier midi à la demande de la Sûreté du Québec. Il s'agira de fermer les deux barrages sis à la hauteur de Drummondville, pour réduire au minimum le débit de la rivière en aval de la ville.

Le but de cette intervention, sans précédent dans l'histoire de la St-François, est de tout mettre en oeuvre pour trouver la petite Mélanie Descamps, 6 ans, si jamais elle s'est noyée dans la rivière à la hauteur du parc des Voltigeurs.

Selon M. Robert Beauchemin d'Hydro-Québec, responsable de ce dossier, les barrages Hemmings et Drummondville seront complètement étanches entre 8 heures et midi aujourd'hui, ce qui donnera deux heures environ (de 10 heures à midi) à la SQ pour fouiller toutes les fosses qui contiendront encore de l'eau. Le reste du lit de la rivière sera pratiquement à sec.

Qui dit barrage, dit usine hydro-électrique.

Si l'on bloque l'eau de la rivière, les deux barrages ne produiront plus d'électricité. Il a fallu plusieurs heures d'étude et de calculs hier pour coordonner tous les éléments de cette histoire. Présentement, à cause des basses eaux (ou étiage), il passe environ 2.200 pieds cubes d'eau à la seconde dans la rivière St-François. Certaines usines ont dû produire davantage d'électricité au cours de la nuit pour assurer le service aux abonnés aujourd'hui.

Selon le superviseur Beaucage de la SQ, il y a de deux à quatre pour cent de chances de trouver la petite Mélanie dans les eaux de la rivière et cette procédure est de nature à déterminer si la SQ doit ou non continuer ses recherches ailleurs.

Quant à M. Beauchemin, il a mentionné que, à sa connaissance, c'est la première fois que Hydro-Québec bloque ses deux barrages sur la St-François pour des raisons humanitaires.

• Hélicoptères et plongeurs de retour au parc des Voltigeurs

A 11

la tribune

74e ANNÉE — No 152 — 56 PAGES — 5 CAHIERS

— SHERBROOKE, MERCREDI 17 AOUT 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

Une étude commandée par l'UPA propose...

Un nouveau tracé

- Plus court
- Moins cher

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — Hydro-Québec pourrait économiser plus de 7 millions \$ en déplaçant légèrement le tracé que suivra la ligne à haute tension qui reliera bientôt le Québec à la Nouvelle-Angleterre.

Ce léger déplacement permettrait, de surcroît, de réduire d'environ six kilomètres la longueur du corridor qu'empruntera cette ligne.

Telles sont les conclusions auxquelles est arrivé un universitaire, à l'issue d'une étude commandée par l'Union des producteurs agricoles et présentée devant les représentants du Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

Géographe de formation et professeur à l'Institut d'aménagement de l'Université de Sherbrooke, André Poulin doute que la puissante société d'Etat renonce à son projet et, au lieu de joindre sa voix au chœur des protestataires, il a exploré des sentiers qui, il en est persuadé, pourraient être empruntés avec profit sans que la réalisation du projet ne soit compromise.

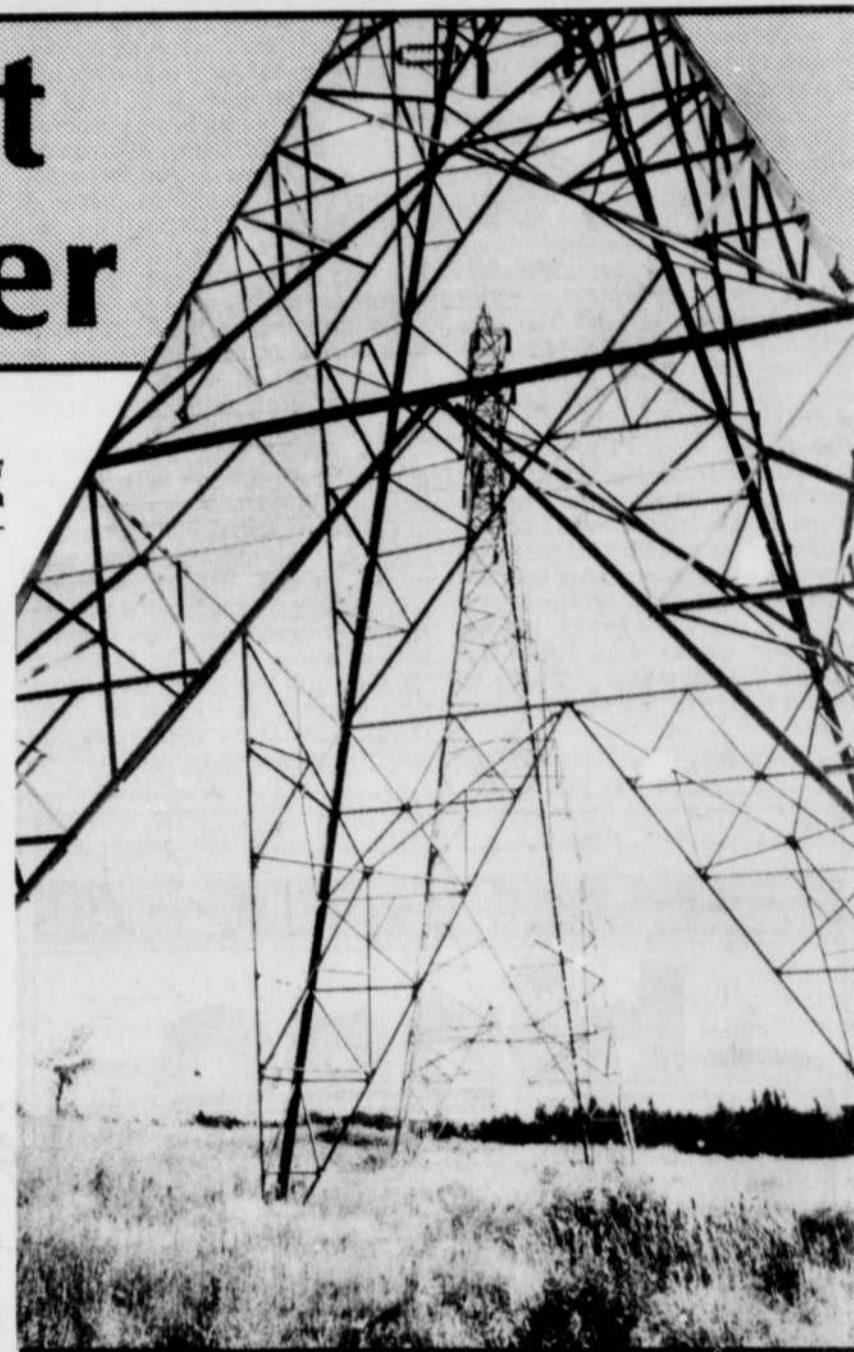
Selon lui, des quatre corridors dont l'ouverture a été envisagée par Hydro-Québec, seul le corridor centre-est, celui-là même qu'a retenu la société d'Etat, pouvait logiquement être choisi: sa longueur n'est que de 77 kilomètres et l'impact du passage d'une ligne à haute tension sur le milieu naturel et sur le milieu humain y sera moins sensible qu'il ne le serait ailleurs.

Même s'il est d'accord avec ce choix, André Poulin est convaincu qu'une utilisation judicieuse du terrain peut réduire la longueur du corridor de façon assez considérable et, du même coup, le coût de la réalisation du projet.

Une étude minutieuse du corridor choisi par Hydro-Québec l'a amené à conclure qu'en déplaçant quelques pylônes, en empruntant, ici, un ravin plutôt qu'une colline, là, une fondrière plutôt qu'une érablelière, il est possible de réduire la longueur du corridor de 77 kilomètres à 71 kilomètres et le coût de la réalisation du projet de 85,1 millions \$ à 78 millions \$, sans, pour autant, aggraver l'impact du passage de la ligne à haute tension sur le milieu naturel et sur le milieu humain.

Les conclusions auxquelles cette patiente étude l'a amené, il les a exposées, hier, devant le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, M. André Beauchamp, et son adjoint, M. Peter Jacobs, qui ont eu des mots élogieux pour la rigueur et pour la qualité de son travail.

Se peut-il que le tracé qu'il suggère à l'intérieur du corridor choisi par Hydro-Québec soit le tracé qui sera finalement retenu par la société d'Etat? Il est trop tôt pour en présumer tout comme pour présumer de la nature des recommandations que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement présentera au conseil provincial des ministres mais l'accueil chaleureux qu'a reçu son étude, même de la part des adversaires du projet, porte à croire qu'elle peut paver la voie à une entente entre Hydro-Québec et ses adversaires.



La Chambre de commerce et le CRD appuient Hydro

A 9

La course au leadership du PLQ

Ciaccia renonce

MONTREAL (PC) — Le député de Mont-Royal à l'Assemblée nationale, M. John Ciaccia, ne sera pas candidat à l'investiture du Parti libéral du Québec (PLQ) parce qu'il ne veut pas "marginaliser" sa cause.

Devant une centaine de partisans réunis dans un grand hôtel montréalais, le député d'origine italien-

ne a expliqué sa décision en soulignant qu'il ne voulait pas que les anglophones et les groupes ethniques dont il s'est fait le défenseur se retrouvent isolés dans la course à la direction du PLQ.

"La course au leadership étant ce qu'elle est... j'ai acquis la certitude que je risquais de marginaliser la cause que je représentais et, au bout du compte, d'obtenir le résultat contraire à celui qui était recherché. Je ne tiens pas à mar-

pas de candidat anglophone dans la course à la direction en vue du congrès des 14 et 15 octobre à Québec.

Toutefois, selon M. Ciaccia, il serait faux de croire qu'il serait impossible à un anglophone de se faire élire chef du PLQ ni que le Québec soit incapable d'élire un premier ministre qui ne soit pas francophone.

Il ne faut pas s'attendre à un regroupement des forces anglophones derrière un candidat unique puisque les députés libéraux de l'ouest de Montréal sont trop "individualistes" pour former une sorte de front commun derrière un candidat unique, a-t-il dit.

Par contre, l'abstention de M. Ciaccia ne signifie pas automatiquement qu'il appuie un des trois candidats déjà inscrits à la course en vue du congrès d'octobre: MM. Daniel Johnson, Pierre Paradis ou Robert Bourassa.

"Je veux entendre ce qu'ils ont à dire sur les différents sujets que je considère importants avant de prendre une décision", a-t-il répondu aux multiples questions des journalistes sur son appui possible à un des trois aspirants. Il a rencontré chacun d'eux et entend le faire à nouveau avant de se prononcer.

Aucun des candidats n'est exclu même si M. Ciaccia a mentionné dans son discours "que notre croissance économique a besoin de formules et de politiques nouvelles. Un simple retour aux méthodes d'il y a dix ou 15 ans ne changerait rien."

Il ne s'agissait pas d'une remarque adressée à l'ex-premier ministre Robert Bourassa qui tente de reconquérir le poste qu'il a occupé jusqu'à la défaite électorale du 15 novembre 1976. "Je ne fais pas allusion à des personnalités", a-t-il précisé en haussant un peu le ton.

Par ailleurs, un autre député libéral s'est ajouté à la liste des 17 déjà acquis à M. Bourassa. Il s'agit du député de Richmond, M. Yvon Vallières, pendant qu'une autre bonne nouvelle venait de la capitale fédérale.



John Ciaccia

ginaliser ce que je considère comme important quant à ma vision de la société québécoise", a dit le député libéral en mentionnant qu'il était un peu victime de l'image qu'on avait fabriquée de lui dans les médias.

Plus tard, il a ajouté que sa difficulté à recruter un nombre suffisant de délégués aurait été interprété comme un rejet de ses idées. "Et je ne veux pas que cela arrive".

La décision de M. Ciaccia, un des porte-parole les plus en vue du caucus anglophone du PLQ, signifie presque à coup sûr qu'il n'y aura

Amiantosés: au tour de la SAL de contester

A 10

Enquête sur la tragédie du DC-9

Le pilote a cru que c'était un simple feu de vide-ordure

B 8

La grève chez Vêtements East-Angus

Midinettes "tannées de travailler à la planche"

"On en a plein notre cas-que. Aussi, on s'organise pour tenir longtemps... s'il le faut", a révélé Mme Lorraine Bibeau, présidente du syndicat.

B 1



L'autonomie de la femme au foyer réclamée par l'AFEAS

C 1

bonne journée!

Le Sher-Mont à un pas de la finale

Reardon flanche en 9e: les Expos perdent 4-3

D 1

TEMPÉRATURE—
VARIABLE: 28°C.
DEMAIN: PLUIE C-12

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....E-1
- LE CANADA.....B-3
- CARRIÈRES.....B-3
- DÉCÈS.....C-14
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-9
- LE QUÉBEC.....B-7
- ROMAN.....C-13
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1



Rien ne semble clocher à l'Exposition de Sherbrooke

Une vaine chasse aux poux

SHERBROOKE (psj) — "Les journalistes: c'est juste bon à chercher des poux partout, à bâtir des histoires sur ce qui cloche", raconte-t-on un peu partout.

Eh bien! C'est justement ce que s'est dit le journaliste de La Tribune en se rendant sur les terrains de la 98e Exposition régionale agricole de Sherbrooke, hier après-midi. "Pour une fois, on va donner raison aux 'mangeux' de journalistes; il doit y avoir certainement quelque chose qui cloche dans une aussi grosse organisation."

Armé d'un calepin vierge, d'un stylo tout neuf et de la question-piège "qu'est-ce qui cloche?" et non "comment ça va?", le journaliste a pénétré dans les locaux du Comité de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke et a tenté de poser la question à Mme Eileen Morgan, secrétaire administrative de CERAS. Mais elle l'interrompt dès les premiers mots "qu'est-ce qui..." pour s'exclamer: "C'est absolument fantastique; nous avons 327 inscriptions pour le concours des bovins de boucherie (196 en 1982), 232 moutons (environ 180 en 1982) et 79 porcs, soit autant que l'an dernier, même un peu plus."

Du jamais vu à l'Exposition de Sherbrooke! Donc pas question de chercher des poux à cet endroit surtout qu'une truie a même décidé de montrer sa satisfaction face aux nouvelles installations pour les participants et les bêtes qu'elle a mis bas une portée de 14 gorettes. Encore de l'inédit qui a causé toute une émotion à Pierre-Paul Cassidy, le responsable des concours d'animaux.

En route pour aller jeter un coup

d'oeil du côté de la porcherie, car il n'est pas donné de voir à tous les coins de rue une telle scène à Sherbrooke, le journaliste a croisé le président de CERAS, Denis Berger et le vice-président, Roméo Quintal. Ca, y est! Il va enfin pouvoir la poser sa question-piège.

"En comparaison avec le même nombre de jours que l'an dernier, nous avons déjà enregistré 21 pour cent de visiteurs de plus", de préciser M. Berger en ajoutant que si la température ne lâche pas alors l'objectif de 125 000 à 150 000 visiteurs pour l'Expo 1983, c'est de tout cuit.

Quant à M. Quintal, il tirait le journaliste par le coude en lui désignant les bêtes inscrites au concours: "As-tu vu les simmental, puis les charolais. Il y en a du boeuf là-dedans. As-tu vu les bovins de l'Abbaye St-Benoît? Regarde celui-là: au moins 1 000 livres de viande. Celui-là, ici, il doit peser en pleine maturité au moins une tonne!" et il n'en finissait plus de vanter sous toutes les coutures et les angles la qualité et la quantité de bêtes présentes à la 98e. Dans le fond, mais un citadin, profane de ces questions-là, ne pouvait faire autrement que d'endosser les exclamations du vice-président.

Pas plus de poux à cet endroit que sur une boule de billard. C'est alors que le journaliste a piqué vers le Palais des sports en murmurant: "s'il y en a un qui a des emmerdements, ça doit être le coordonnateur Vincent Roselli. 'Quels seraient les problèmes?' de lui lancer le journaliste et lui de répondre: 'N'y a pas une graine de négatif. Sans compter les entrées de mardi (hier), nous avons déjà enregistré 56 317 visiteurs ce qui est 21 % de



(Photo La Tribune)

21 pour cent plus de visiteurs que l'an dernier, plus d'inscriptions aux concours d'animaux, aucun incident grave à signaler:

plus que pour la même période l'an dernier."

Et le journaliste de répliquer que le président le lui avait déjà dit. M. Roselli devait ajouter qu'avec les responsables de chaque comité, l'affaire tournait comme sur des roulettes. "Et en plus, je crois que les gens sont curieux de venir jeter un coup d'oeil aux nouvelles installations. En tout, c'est tout simplement fantastique de la façon dont ça va jusqu'à maintenant."

Ne se laissant pas abattre par autant dans cette chasse aux poux, le journaliste s'est dirigé du côté du local de la Police municipale pour y rencontrer le sergent Normand Mercier, responsable de la sécurité. La police, elle, doit bien avoir du trouble à signaler.

Chemin faisant, La Tribune est tombée sur le lieutenant-inspecteur Léopold Bourque du département de Prévention des incendies. "Avec les nouvelles installations, pour

tout semble tourner comme sur des roulettes à l'Exposition de Sherbrooke. Les organisateurs, eux, sont "aux oiseaux".

la situation est idéale. Nous n'avons en fait qu'à exercer un contrôle routinier. Tout est bien."

Décidément... pour les poux, on repassera. Et il n'était pas question de poser le piège aux enfants qui étaient légion hier car leur visage en fête n'aurait pu comprendre les mots "cloche ou poux".

Arrivé dans le local de la police, le journaliste a posé sa question au sergent Mercier qui, pour une rare fois, a utilisé le langage télégraphique: "Plus de monde, moins de plaintes, plus d'ordre et plus de propreté!"

Il n'y avait pas plus d'incidents dans le registre du sergent Mercier que de doigts dans sa main droite: pour les sceptiques, ajoutons qu'il a bien cinq doigts... dans chaque main. "Les problèmes, on a réglé

ça dès le début et depuis, tout est correct. Nous avons eu des rencontres avec les organisateurs de l'Expo et avec les responsables du terrain et tout est pour le mieux."

Un vieil homme à l'oeil goguenard qui avait suivi le journaliste depuis le début lui a dit: "Viens ici le jeune. Tu cherches ce qui cloche, moi je vais te le dire. Tu vois, ils ont dépensé une fortune en nouvelles bâtisses et ils n'en ont même pas besoin car il fait beau!" a-t-il laissé tomber le sourire en coin.

Mais le président Berger avait entendu. Il a renchéri: "Et même si on annonce du mauvais temps pour jeudi, il ne faut pas oublier que la chanteuse Céline Dion sera de la fête, jeudi soir et c'est à l'intérieur, au Palais des sports!"

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

BINGO RAPIDO TRIPLE-500 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er marathon - Carte Aqua

Possibilité de gagner \$1,500

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 16 août 1983:
O-62, B-3, I-20, O-67, N-33, O-75, I-26, N-34, G-48

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 17 août 1983:
N-36, G-53, B-7, N-38, O-73, N-44, G-52, O-68, N-45

REGLEMENT:

- 1- Le BINGO RAPIDO TRIPLE-500 est une série de 2 marathons joués successivement sur la même carte.
- 2- La carte La Tribune 50 (couleur Aqua) a été distribuée dans Télé-Tribune du samedi 13 août 1983; premiers numéros publiés mardi le 16 août 1983.
- 3- Chaque marathon a une valeur de \$500. Toutefois si le numéro gagnant comprend le chiffre 3 (incluant N-33), le montant sera TRIPLE. Dans chaque cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- 4- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra la carte LA TRIBUNE 50 (couleur Aqua). Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 5- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9-00 heures a.m. et 4-30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les

- 6- vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 7- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$3,000, en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Aéroport: Clair favorable au service régulier

SHERBROOKE (LD) — De ses échanges avec le ministre provincial des Transports, M. Michel Clair, le Comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke retient que ce dernier est favorable sur "à peu près toute la ligne" à ses revendications touchant un service aérien régulier.

"Ca progresse et c'est positif", de noter M. Wilfrid Morin, président du Comité, à la suite des derniers échanges avec M. Clair.

Mais les revendications de Sherbrooke, pour être satisfaites, devraient s'inscrire dans le contexte d'une future politique aérienne au Québec. Avant d'en arriver là, il faudrait franchir d'autres étapes, dont obtenir l'accord du conseil des ministres.

Comme le Comité administratif de l'aéroport s'est fixé comme objectif de mettre sur pied un service

aérien régulier d'ici la fin de 1983, il a proposé une solution temporaire au ministre Clair, qui ferait le pont d'ici la future politique aérienne.

Le Comité administratif ne veut pas dévoiler publiquement pour le moment le contenu de cette solution temporaire. On tient d'abord à en parler au principal intéressé.

Le Comité administratif a rencontré M. Clair lundi soir. Par ailleurs, il a demandé une rencontre avec son homologue fédéral pour la fin du mois.

Faits divers

De l'eau de piscine trouble

SHERBROOKE (psj) — En moins de 24 heures, la Police municipale a enregistré deux incidents d'eau de piscine trouble à savoir au Parc Marin, rue Denault et au Parc Optimiste, rue Terrill.

Dans les deux cas, un liquide rouge avait été jeté dans l'eau de façon à la colorer et à décourager toute tentative de baignade. Les problèmes ont pu être corrigés assez rapidement.

Il s'agit d'incidents que l'on a reliés au conflit vécu présentement, en les autorités municipales et les cols blancs.

Presque quotidiennement la liste des faits et gestes reliés au conflit

s'allonge même s'il s'agit d'incidents peu retentissants... sauf celui de la disparition des chèques représentant quelque 1.5 million de dollars en taxes et dont on n'a aucun développement depuis.

Parmi diverses actions, on compte des dommages sur le véhicule d'un cadre de la ville, les chaînes ou cadenas interdisant l'accès à l'entrée principale de l'hôtel de ville, de la colle dans des serrures à l'école Montcalm et une petite manifestation à la bière au parc Howard, hier après-midi mais qui n'a malgré l'intervention policière donné lieu à aucun affrontement.

Dérapage et perte de contrôle

Un motocycliste a subi des blessures dans le dérapage de sa moto rue Ste-Praxède, à Bromptonville, en soirée de lundi.

Sylvain Roy, âgé de 17 ans, de Bromptonville, en a été quitte pour une visite au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul où on l'a traité

pour des blessures au bras et au genou droits.

Le dérapage et la perte de contrôle sont survenus alors que le motocycliste aurait tenté d'éviter la cavité assez profonde laissée par le couvercle d'un égout pluvial.

Pas de record de température

La température qu'il fait depuis le début de la semaine, malgré le fait qu'août soit rendu à la mi-temps, pour emprunter une expression appartenant au monde du sport, ne sort pas de l'ordinaire en ce sens qu'elle n'est pas du jamais vu.

Même que le record pour un maximum en août est de 33 degrés Celsius et il appartient au 1er août 1975.

Malgré les 28 à 30 degrés Celsius

de lundi et de mardi, on ne signalait au Centre de météorologie de Sherbrooke aucun record de jour.

C'est quand même une température plus élevée que la normale et ça se prend bien surtout qu'en retournant à la mi-juin, on constate que l'été est bel et bien arrivé depuis deux mois, malgré de légers et courts écarts de conduite.

Deux mois sur trois, au Québec, c'est une moyenne de saison que les Expos auraient du mal à approcher.

carnet

King wellington
REDIGEE EN COLLABORATION

Guy Blais a promis que d'ici la fin du mois d'août il aurait perdu 22 livres et demie... il n'a pas dit comment il s'y prendrait... peut-être en tenant un écriteau et en marchant quelque dix milles par jour...

— O —

Laurent Tardif et Carmen De-Coste seront invités lors du prochain souper de la garde-côtière canadienne... on doit leur remettre un certificat de mérite pour avoir sauvé du naufrage, en chaloupe à rames, le trois-mâts de Jean-Claude Hébert lors du fameux coup de tabac du lundi, 8 août...

Pierre Beaudoin a donné une dernière chance à son super bateau-moteur... s'il ne réussit pas à corriger le problème technique du bateau, il le convertira en planche à voile...

— O —

La température est tellement invitante et les gens qui participent aujourd'hui au tournoi de golf de la Chambre de commerce de Sherbrooke tellement intéressants que même Mme Estelle Gobeil a été tentée de déserter, au profit d'un terrain de golf, le kiosque d'information de la Chambre sur le terrain de l'Exposition où elle s'emploie à faire signer des pétitions sur le transfert à Sherbrooke du département fédéral de la cartographie et pour appuyer le mouvement anti-péage sur l'autoroute des Cantons de l'Est...

— O —

Marie-Reine Lafrance a appris une leçon l'autre soir lorsque son mari André Robert s'est joint à Marc Cantin pour aider Yvan Ruel à couper quelques boureaux en mauvais état: ce n'est pas de la difficulté de la tâche dont il faut se méfier, mais bien plutôt de sa nature... André a ainsi préféré l'honneur viril de couper des arbres à celui, moins éreintant, de nettoyer les harcots...

Les midinettes et les cols blancs, c'est-tu dans le même secteur?

DANS LA TRIBUNE AUJOURD'HUI

Nos épiciers:

AXEP: A-5, I.G.A.: C-6, C-7, METRO: B-5, PROVIGO: D-4, D-5, STEINBERG: C-2, C-3.

Nos cahiers publicitaires:

WOOLCO: 51,000 copies.

La Quotidienne 1 2 4 - 3 6 3 3

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Le pont rouvert depuis minuit

SHERBROOKE (LD) — Le pont Jacques-Cartier est complètement rouvert à la circulation depuis minuit. Cela devance d'environ trois jours le second échéancier qui avait été fixé au samedi 20 août.

La poursuite du travail de nuit, le beau temps et la bonne collaboration de tout le monde ont permis de devancer la date d'ouverture, a indiqué M. Roch Létourneau, directeur général de la ville de Sherbrooke.

L'entrepreneur, même s'il était payé à forfait, "a mis le paquet" en faisant travailler ses équipes de nuit pour certains types de travaux, a fait remarquer M. Frank Mascolo, directeur des services techniques. La pose de la membrane asphaltique s'est poursuivie de nuit par exemple, et cela a permis de gagner du temps.

La somme supplémentaire de 100,000 \$ allouée pour compenser les travaux supplémentaires au pont n'a pas été dépassée. Cela confirme donc le coût total de 250,000 \$. Le contrat avait été alloué à Sinfra Inc. (Région Estrie).

M. Mascolo a noté qu'on s'excusait pour les inconvénients que la fermeture du pont a pu causer à des citoyens, mais a répété que c'était la seule façon de pouvoir le réparer. Le conseiller Roger Gingues, du district 1, a fait remarquer déjà que l'opération bétonnage nécessitait l'arrêt complet de toute circulation; sinon, les vibrations au-

raient pu empêcher que la nouvelle couche de béton se cimente avec l'ancienne, et causer, par après, un détachement par galette.

La réouverture du pont Jacques-Cartier permettra indirectement de mettre la dernière touche aux travaux sur la rue Kingston. Le collecteur qu'on a changé dans ce secteur doit traverser la rue Galt ouest pour aller longer les voies ferrées du Canadien Pacifique.

A la ville, on n'avait pris la décision de ne pas traverser la Galt (et donc de fermer temporairement la rue) tant que le pont Jacques-Cartier ne serait pas rouvert à la circulation. Cela explique pourquoi un trou, tout au nord de Kingston, est demeuré ouvert depuis quelques jours. Le travail pour traverser la Galt repartira de là.

Le 12 juillet, la ville avait annoncé la fermeture du pont Jacques-Cartier à partir du 18 juillet pour environ trois semaines. Les premiers jours, les véhicules d'urgence et les autobus ont pu cependant l'emprunter. Le 22 juillet, on l'ouvrait également aux taxis pour le fermer à tout le monde le 24 juillet à minuit. Le 28 juillet, on portait l'échéancier au 20 août. Finalement le pont aura été fermé 29 jours au



• **Après 29 jours d'interruption, la circulation reprend**

total à la circulation normale.

Malgré les 22 prélèvements précédents d'échantillonnage, on devait se rendre compte au début des

travaux que la dalle de béton du pont était nettement plus détériorée que prévu, après avoir enlevé l'asphalte et une membrane. La

dalle de béton a été réparée, et non pas changée en totalité.

Le directeur général a aussi souligné la collaboration des services

techniques pour la rapidité et la persévérance avec laquelle on s'est attaqué au problème causé par la difficulté imprévue.

□ Vers une régie intermunicipale de police

Impatience... mais aussi appréhension

par Gilles Dallaire

LENNOXVILLE — La création imminente d'une régie intermunicipale dont dépendra le corps policier qui, dans quelques semaines, quelques mois tout au plus, protégera et Lennoxville et Ascot est vivement souhaitée, à Lennoxville tout au moins, par de nombreux contribuables qui croient que la naissance de cet organisme préludera à un allègement du fardeau financier qu'ils doivent supporter.

Elle est, en contrepartie, appréhendée par d'autres contribuables,

vincial de la Justice, ou encore dissoudre le corps policier municipal mais ces deux mesures seraient excessives car les contribuables ne seraient pas protégés de façon adéquate.

D'autre part, l'embauche de nouveaux policiers, mesure recommandée, il y a deux ans, par la Commission de police du Québec, provoquerait, à son avis, un alourdissement excessif du fardeau financier déjà lourd des contribuables.

"La protection publique a coûté, l'an dernier, 95,88 \$ à chaque contribuable, quel que soit son âge et quels que soient ses revenus. Cette année, ce coût grimpera à 105,46 \$ et il s'élèvera à 154,10 \$ dans quatre

municipale de police n'a pas caché que, comme les autres administrateurs de la ville de Lennoxville, il souhaitait vivement la création immédiate d'un tel organisme et il a

invité les contribuables favorables à cette initiative à appuyer une mesure qui, selon lui, est dictée par un souci réel des intérêts des contribuables.

□ Fusion de SODEQ-Estrie

Encore beaucoup d'étapes à franchir

— Cousineau

SHERBROOKE (GF) — Il faudra attendre vraisemblablement le début du mois d'octobre pour savoir ce qu'il adviendra de l'idée de fusion qui gravite autour de la SODEQ-Estrie et de diverses autres sociétés de développement de l'entreprise québécoise.

C'est du moins ce que précise le président de la SODEQ-Estrie, M. Alain Cousineau.

Selon M. Cousineau, de nombreuses étapes restent à franchir dans ce dossier.

Présentement, les démarches se poursuivent afin d'obtenir diverses opinions légales puisque plusieurs lois sont en cause lorsqu'on parle de SODEQ: loi des SODEQ, loi des commissions mobilières, loi des corporations.

"C'est probablement à la fin août que les conseils d'administrations des différentes SODEQ concernées auront en main un dossier complet sur le sujet. Mais il reviendra aux actionnaires de trancher la question", explique M. Cousineau.

Ainsi, en ce qui concerne la SODEQ-Estrie, l'exercice financier se termine le 31 août. Il faut compter deux ou trois semaines pour permettre aux vérificateurs d'examiner le bilan. "Puis,



Alain Cousineau

on convoquera les actionnaires qui auront obtenu tous les renseignements sur le sujet. Ce sera à la fin septembre, début octobre", de dire M. Cousineau.

Ceci, bien sûr, dans l'éventualité où les conseils d'administration décident d'aller plus avant dans ce projet.

C'est à la fin juillet que le projet de fusion entre diverses SODEQ est devenu public. Pour les SODEQ, la fusion pourrait être un moyen d'accroître leur puissance financière, de se doter de "reins plus solides".

Jean-Guy Grégoire: enquête préliminaire fixée au 7 octobre

SHERBROOKE (psj) — Brève apparition de Jean-Guy Grégoire, hier matin, en Cour des sessions de la paix alors que le juge Michel Côté a fixé son enquête préliminaire au 7 octobre.

L'attaché d'administration de 47 ans est inculpé du meurtre au second degré de son amie Louise Turcotte trouvée morte dans son appartement le 22 juillet, rue Bellevue, à Sherbrooke.

On rappelle que Grégoire a pu recouvrer sa liberté sous caution vendredi dernier, soit trois semaines jour pour jour après son arrestation.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt a informé le tribunal que

son client avait déménagé depuis que la Cour lui avait imposé diverses conditions pour la remise en liberté.

La Cour avait ordonné à Grégoire de demeurer chez sa fille, à Rock-Forest. Il demeure toujours chez sa fille, dans la même ville, mais à une nouvelle adresse.

Le juge Côté a dit à Me Rancourt qu'il n'avait pas juridiction sur les conditions de la remise en liberté. L'avocat a répliqué qu'il voulait simplement en informer la Cour et du même coup les policiers.

Me Joseph Eifassy agissait pour la poursuite lors de la comparution de Grégoire.

De la suie à la pelle

SHERBROOKE — Il n'aurait pas fallu marcher sur les pieds de Réjean Marquis lorsque, un peu après huit heures, il a quitté le centre hospitalier Hôtel-Dieu où, depuis cinq ans, il est gardien de sécurité, pour regagner son foyer.

La toiture de son automobile qu'il avait garée, quelques heures plus tôt, dans le vaste parc de stationnement aménagé à un jet de pierre de cet établissement était maculée de suie.

Cette suie qui laissait de longues coulées noires sur la toiture de l'automobile provenait, selon toute vraisemblance, de la cheminée haute de 120 pieds qui crache vers le ciel l'épaisse fumée que vomissent les chaudières de l'établissement.

Réjean Marquis n'était pas seul à déplorer pareil gâchis, hier. Au moins une vingtaine de personnes qui ont quitté l'établissement en même temps que lui, peut-être même une trentaine, ont partagé sa déconvenue.

Il semble qu'une diminution substantielle des besoins énergétiques du centre hospitalier, diminution liée à la canicule, est à l'origine de ce cauchemar.

Telle est l'explication fournie par un spécialiste de l'entretien des chaudières industrielles qui affirme qu'une combustion incomplète de l'huile lourde brûlée dans ces chaudières provoque la formation d'une suie épaisse qui encrasse les cheminées et que, pour éviter pareil inconvénient, il est parfois nécessaire de dégager les parois de la suie qui les recouvre grâce à un jet d'air qui pousse inévitablement des

particules de suie plus ou moins grosses hors des cheminées.

Réjean Marquis peut toutefois se consoler à la pensée que, dans trois mois, l'ondée de suie qui s'est abattue sur la toiture de son automobile ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Le directeur général du centre hospitalier, M. Clément Tremblay, a révélé, hier, qu'une entente est sur le point d'être conclue entre cet établissement et la société Gaz Inter-Cité Québec, entente qui prévoit que, sous peu, peut-être même dès novembre, le gaz naturel remplacera le mazout dans les chaudières de l'établissement.

L'entente qui sera probablement paraphée dans quelques semaines, selon M. Tremblay, portera sur un volume annuel de deux millions de mètres cubes de gaz naturel et obligera la société Gaz Inter-Cité Québec à desservir le quartier est un an avant la date initialement prévue.

Une surprise pour le moins désagréable attendait Réjean Marquis quand, hier matin, il est monté dans sa voiture qu'il avait garée, quelques heures plus tôt, dans le parc de stationnement aménagé près du centre hospitalier Hôtel-Dieu: la toiture était maculée de suie.

• Certains citoyens pensent à l'allègement du fardeau fiscal, d'autres craignent les problèmes causés par l'immensité du territoire

moins nombreux, il est vrai, qui craignent que le corps policier qui sera chargé de protéger leurs vies et leurs biens ne puisse s'acquitter adéquatement de sa tâche, à cause de l'immensité du territoire dont il aura la garde.

Ce sont ces deux points de vue contradictoires qu'ont fait valoir les contribuables, des retraités pour la plupart, qui, hier soir, à l'hôtel de ville de Lennoxville, ont écouté les administrateurs municipaux leur exposer les avantages et les désavantages de la création d'un tel organisme.

Selon le président de la commission municipale de police, M. Pierre Massé, les administrateurs municipaux pourraient, étant donné que 3,922 personnes seulement ont pignon sur rue en permanence à Lennoxville, se départir des services de quelques policiers, sans en être empêchés par le ministère pro-

ans si l'augmentation du coût de la vie est, au cours des quatre prochaines années, identique à ce qu'elle a été l'an dernier", de révéler M. Massé qui a expliqué que la création d'un corps policier chargé de protéger et Lennoxville et Ascot permettrait de réduire, dès l'an prochain, le coût de la protection publique à 66,57 \$, à supposer que Lennoxville défraie 40 pour cent du coût du maintien de ce corps policier qui compterait 13 membres.

Selon M. Massé, la ville de Lennoxville épargnera 1,040,702 \$ en cinq ans si une régie intermunicipale de police voit le jour et les contribuables qui seront assurés d'une protection continue auront, de surcroît, deux enquêteurs et même un policier chargés des relations communautaires à leur service.

Le président de la commission

□ Le Comité ad hoc des jeunes contre les préparatifs de guerre impérialiste proteste

Harcelés par les policiers et droits bafoués



Charles Lemieux

SHERBROOKE — C'est en lançant un appel aux personnes et aux organismes "pour défendre leurs droits démocratiques" que le "Comité ad hoc des jeunes contre les préparatifs de guerre impérialiste" demandait hier, en conférence de presse, que des charges portées contre des jeunes soient retirées et que les "règlements municipaux anti-démocratiques de Sherbrooke" soient abolis.

En effet, le porte-parole du comité, M. Charles Lemieux, déclarait hier que les jeunes du comité formés du Sommet régional de l'Estrie pour protester contre les divers programmes "d'alternatives à l'emploi" et contre la "propagande en faveur de l'armée et en faveur de la guerre" ont été "harcelés" par les policiers de Sherbrooke les 22 et 23 juillet, plus particulièrement lors d'une manifestation à la fête du lac des Nations, au cours de laquelle un jeune aurait été "empoigné, couché sur le capot d'une auto, puis menotté", alors que trois

autres jeunes étaient ensuite arrêtés à leur tour et emmenés au poste de police.

Selon le texte du comité ad hoc, "trois des jeunes ont dû se dévêtir complètement pour être fouillés par la police, dont un jeune mineur qui a été fouillé à nu devant un autre jeune et plusieurs autres policiers. De plus, certains policiers ont traité les jeunes de 'sales', de 'pourritures' et de 'menteurs'." Le texte du comité ad hoc dit aussi: "Lorsqu'un jeune a demandé d'exercer son droit à contacter un avo-

cat et qu'il a signalé un numéro à cet effet, il fut intercepté par la téléphoniste du Bell qui lui a dit que son numéro était bon, mais qu'il fallait qu'il le recompose. A ce moment-là, le policier lui a dit: 'Tu avais droit à un téléphone, il est fait!'. La même chose s'est produite avec un autre jeune."

Interrogé à ce sujet, le directeur de la police municipale de Sherbrooke, M. Maurice Houle a répondu: "On peut prétendre ce qu'on veut, on peut accuser la police à tort et à travers, mais les jeunes ont reçu le même traitement que tout autre personne arrêtée, c'est-à-dire conformément aux Droits de la personne." Quant aux demandes faites pour que soient retirées des plaintes, M. Houle dit: "Je n'ai pas le pouvoir de les retirer et je lais-

serai la Cour juger des faits elle-même."

Trois jeunes ainsi emmenés au poste de police ont été accusés en vertu du règlement municipal 2900, article 823, c'est-à-dire "refus de circuler". "Auparavant, dit le comité ad hoc des jeunes, nous avions été prévenus par les policiers, lors de la manifestation, que nous n'avions pas de permis pour manifester et un sergent nous a lu l'article du règlement 2900 sur les bannières et les banderoles, ce qui nous avait amenés à déposer nos pancartes afin de respecter ce règlement. C'est alors que, croyant les choses claires, les jeunes ont commencé à diffuser leur déclaration contre la propagande de l'armée et les alternatives d'emploi et c'est à ce moment que les jeunes ont été arrêtés."

Ce sont ces divers événements, et d'autres encore dénoncés par le comité ad hoc, qui ont amené les porte-parole du comité à demander que soient abolis les règlements municipaux brimant le droit d'expression et le droit d'action de la personne et qu'ils ont demandé le retrait des charges portées contre les trois jeunes accusés de refus de circuler ainsi que l'annulation d'amendes imposées à deux autres jeunes pour "avoir distribué des circulaires sur le trottoir."

Le comité ad hoc s'en est aussi pris à l'éditorialiste de La Tribune, M. Jean Vigneault, qui, selon le comité, "a écrit un article totalement méprisant envers les jeunes du Sommet concernant leur position contre les préparatifs de guerre."

Le déversement de soude caustique

Un accident malheureux

— Claude Bergeron

"Le fait de doubler le débit de l'eau a augmenté considérablement la quantité d'algues flottant sur la surface du lac", déplore le président de l'Association pour la préservation du lac Magog.



DEAUVILLE (YR)

— M. Claude Bergeron, président de l'Association pour la préservation du lac Magog, a qualifié de malheureux le déversement accidentel dans l'eau de 9.000 gallons de soude caustique par la compagnie Dominion Textile, à son usine de Magog, au cours de la dernière fin de semaine.

"Cependant, de poursuivre M. Bergeron, si l'on s'en fie aux rapports émis par Urgence-Environnement, les séquelles de cet accident écologique sont imperceptibles et tout semble être rentré dans l'ordre".

M. Bergeron a tenu à remercier Urgence-Environnement pour sa diligence à mettre en branle des moyens pour annuler les effets de l'accident.

"C'est malheureux, dit-il, mais nous ne pouvons rien faire d'autre que de déplorer cet accident écologique".

Le président de l'Association pour la préservation du lac Magog a souligné que le PH est redevenu normal, que le niveau de l'eau s'est stabilisé et qu'il ne semble pas y avoir eu d'effets néfastes sur la faune, puisqu'il n'a pas été trouvé de poissons morts sur les rives du lac.

"Ce que nos membres trouvent beaucoup plus malheureux, de poursuivre M. Bergeron, c'est que nos algues sont en décomposition, à cette période de l'année, et que le fait de doubler le débit de l'eau a augmenté considérablement la quantité d'algues, flottant sur la surface du lac".

"D'autre part, de dire M. Bergeron, la Dominion Textile a pris l'engagement de se montrer de plus en plus prudente, pour éviter la répétition de tels accidents écologiques".

Projet relais

Enfin, M. Bergeron a souligné les efforts de l'Association pour la préservation du lac Magog, en vue d'éliminer les algues de la surface de l'eau.

"Cette année, dit-il, nous avons obtenu un projet Relais, qui donne du travail à six personnes au lac Magog et à six autres personnes à Sherbrooke, en vue de débarrasser le lac d'une bonne partie de ses algues".

"Nous avons loué une barge, d'expliquer M. Bergeron, afin de ramasser les algues flottantes, qui sont ensuite transportées au dépôt, puisque nous ne pouvons pas couper ni arracher les algues, sans en multiplier le nombre".

A la fin d'août, l'Association veut organiser une fête des algues, au cours de laquelle les riverains pourront se rencontrer et au cours de laquelle un immense feu de camp sera fait avec les algues séchées, ramassées sur le lac par les résidents. La date de cette fête reste à déterminer.

"Ce que nous avons craint davantage, lors de l'accident écologique de fin de semaine, c'est que le produit présente des dangers pour les baigneurs, de conclure M. Bergeron, et c'est pourquoi nous avons fait appel immédiatement à Urgence-Environnement".

☐ La course à la direction du PLQ

Les députés fédéraux ne s'impliqueront pas

SHERBROOKE (MM) — Tout semble indiquer que les députés fédéraux de la région ne s'immisceront pas dans la course à la direction du Parti libéral du Québec.

Indiquant qu'il n'était pas de leur ressort de s'impliquer publiquement dans cette course au leadership, les députés Irénée Pelletier de Sherbrooke et Jean Lapierre de Shefford ont expliqué qu'il fallait laisser aux militants le soin de choisir le nouveau chef du PLQ.

"Après une rencontre avec mes organisateurs, nous avons décidé d'un commun accord de

ne pas nous impliquer dans cette course. Personnellement, si j'ai été élu au fédéral, c'est que j'avais des dossiers à traiter et je vais continuer de le faire sans me mêler des affaires des militants libéraux du Québec. Je vais néanmoins suivre avec intérêt le déroulement de cette course au leadership", de lancer M. Jean Lapierre, tout en se disant heureux de l'entrée en scène de Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

Pour sa part, le député Irénée Pelletier a refusé de dire à qui ira son appui dans cette course au leadership.

• Chrétien et Ouellet invités à "se la fermer" B 3

"Tout comme dans le passé, je ne dirai pas publiquement quel est le candidat que je favorise. Il y a trois bons candidats en lice, j'espère simplement que les militants libéraux du Québec choisiront le meilleur homme", de lancer le député Pelletier sans toutefois dire quel est, à ses yeux, le meilleur homme.

Le député de Sherbrooke à la

Chambre des Communes a par ailleurs déclaré que les députés ou ministres fédéraux qui affirment ne pas apprécier Robert Bourassa parlent pour eux-mêmes.

"Je ne crois pas qu'un tel sentiment se dégage du caucus des députés fédéraux du Québec. Il y a trois bons candidats dans la course et tous méritent le respect."

19 MAGASINS

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine.



UN RETOUR À L'ÉCOLE... ÉCONOMIQUE!

CAHIER D'EXERCICES À SPIRALE 80 PAGES **69¢**

COUVERTURE DUO TANG CHOIX DE COULEURS **15¢**

FEUILLES MOBILES PAQUET DE 200 **99¢**

CAHIER À ANNEAUX DE 1" CHOIX DE COULEURS **97¢**

TABLETTE EN VINYLE AVEC ATTACHE CHOIX DE COULEURS **99¢**

VENUS STYLOS À BILLE PAQUET DE 3 **39¢**

PHOTOS COULEURS



*TOUS FILMS COULEURS DE 12 POSES **4.49**

*PROCEDE C-41

ATRA

LAMES MICRODOUCES PAQUET DE 5



1.53

SUNLIGHT

DÉTERGENT LIQUIDE 1,5 LITRE



2.39

WHITE SWAN

ESSUIE-TOUT DE PAPIER 2 ROULEAUX



89¢



CAREFREE PROTECTION LÉGÈRE RÉG., DÉOD., BÇITE DE 30

1.99

SOFT N'DRI DÉSODORISANT À BILLE ASSORTI 75 ml



1.99

NEW ECONOMY SIZE EFFERDENT NETTOYEUR À DENTIER 84 COMPRIMÉS



1.93

WELLA BALSAM SHAMPOING OU CONDITIONNEUR 500 ml



1.99

ALBERTO VO-5 FIXATIF POUR CHEVEUX ASSORTI 400 ml



2.29

ÉCHANGEZ VOTRE VIEILLE PAIRE DE LUNETTES DE SOLEIL ET OBTENEZ UN RABAIS DE \$2.00 À L'ACHAT D'UNE NOUVELLE PAIRE!!!
PRIX REG.: 16.00 & 18.00
PRIX CUMBERLAND: 7.88
MOINS \$2.00 AVEC ÉCHANGE, VOUS PAYEZ **5.88** LA PAIRE



DE NOTRE BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES!

Économisez 1\$

À VOTRE PROCHAIN ACHAT DE Nice'n Easy AU MAGASIN LE PLUS PRÈS



Au détaillant: Sur présentation de ce coupon par le client au moment de l'achat de Nice'n Easy, Clairol vous remboursera 1\$ plus les frais d'administration normaux. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Les factures, prouvant l'achat (dans les 90 jours précédents) d'une quantité suffisante de produits pour justifier tous les coupons de remboursement, doivent être montrés sur demande. Les coupons seront nuls et non avenue s'ils sont présentés pour remboursement par des agences, courtiers ou autres qui ne sont pas des distributeurs agréés de nos produits, à moins d'être autorisés spécifiquement par nous. Tous les coupons de remboursement deviennent la propriété de Clairol Canada. Valeur marchande: 1/10e. Pour obtenir le remboursement, postez à Clairol Canada, C.P. 3000, Saint-John/Nouveau-Brunswick E2L 4L3. Un seul coupon par article. Coupon remboursable seulement au magasin suivant (nom du magasin):

*MC © 1983 CLAIROL CANADA, DIVISION DE BRISTOL MYERS CANADA INC. DÉTENTEUR AUTORISÉ KNOWLTON, LAC BROME, QUÉBEC J0E 1V0

13475444

FRAGRANCE DE LA SEMAINE CIE DE JACQUELINE COCHRAN



8.95

REVLON TRAITEMENT POUR LES ONGLES, FORMAT D'ESSAIE Vernis de surface, dissolvant pour cuticules ou fini séchage rapide 7 ml REG.: 2.25 **1.99**



SESSU CIRE DÉPILATOIRE ENTièrement NATURELLE 200 g



1.99

MAYBELLINE FARDS À JOUES EN DUO AVEC PINCEAU REG. 4.15 **2.99**



NETTOYEUR À CUVETTES 350 ml



99¢

PANSEMENTS DE PLASTIQUE STÉRILES BOITE DE 60



1.59

CENTRE D'ACHATS KING SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, prop.

COATICOOK 28, RUE CHILD OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla, prop.

PRIX VALABLES DU 17 AU 23 AOÛT 1983 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS PAR CLIENT. PRIX EN VIGUEUR AU COMPTOIR SEULEMENT.

AXEP

avec plaisir!


Prix en vigueur jusqu'au samedi 20 août 1983.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CÔTELETTES DE PORC
frais désossé **6,35\$** kg **2,88\$** lb

BACON SANS COUENNE
ord. ou à l'étable
MAPLE LEAF
emb. de 500 g **2,28\$**

SOC DE PORC FUMÉ
MAPLE LEAF **5,69\$** kg **2,58\$** lb



RÔTI DE LONGE DE PORC
frais
bout des côtes
env. 1,7 kg **2,60\$** kg
1,18\$ lb

CÔTELETTES DE PORC
frais coupe du centre **4,37\$** kg **1,98\$** lb

RÔTI DE LONGE DE PORC
frais, bout du filet
env. 1,7 kg **3,26\$** kg **1,48\$** lb

CÔTES LEVÉES DE PORC
frais ou décongelé **4,37\$** kg **1,98\$** lb

PAIN SIMILI POULET tranche: TAILLEFE R (Disponible comptoir charcuterie) 3,92\$ kg 1,78\$ lb	JAMBON CUIT tranché HYGRADE (Disponible comptoir charcuterie) 5,91\$ kg 2,68\$ lb	SAUCISSES porc & boeuf surgelées LA BELLE FERMIERE emb. de 500 g 2,58\$	PÂTES ASSORTIS LA BELLE FERMIERE bte de 175 g 1,18\$	FROMAGE D'OKA 10,10\$ kg 4,58\$ lb	FILET DE MORUE surgelé 3,48\$ kg 1,58\$ lb	PÂTE DE SAUMON surgelé BILOPAGE emb. de 450 g 2,58\$
--	---	---	---	--	--	---

MARGARINE MOLLE MIRAGE cont. de 454 g 75¢	BISCUITS: Cinq Favoris. Sablés Ronds, Biscuits de Son ou Bonhomme Gingembre WESTON sac de 408 g 1,59\$	CÉRÉALES "Spécial K" KELLOGG'S bte de 475 g 1,99\$	POUDINGS POPS saveurs variées JELL-O emb. de 12 x 50 ml 2,69\$	SAUCE SOYA V-H bout. de 250 ml 75¢	EAU DE SOURCE LABRADOR bout. de 1,5 litre 65¢	SEL FIN (salères) SIFTO emb. de 250 g 2/1,00\$
--	---	---	---	---	--	---



BOISSONS à saveur de fruits
ROUGEMONT
btes zip-top de 284 ml **5/1,00\$**

BISCUITS: Feuilles d'érable, Gaufrettes
beurre d'arachides, Mille feuilles
chocolat ou caramel **DAVID**
cello de 250 g ou 400 g **1,39\$**

HUILE VÉGÉTALE
CRISCO
bout. de 3 litres **4,69\$**

MOUTARDE PRÉPARÉE
SCHWARTZ
bocal de 500 ml **75¢**

BOISSONS GAZEUSES
régulières ou diète **SEVEN-UP**
bout. cons. de 750 ml **6/3,19\$**



PÊCHES EN PANIER
Produit de l'Ontario
Canada no 1
panier de 4 litres **3,49\$**

THE GLACE régulier ou fruits RED ROSE bte de 680 g 2,69\$	GARNITURE À SUNDAE saveurs variées SHIRRIFF bocal de 250 ml 1,29\$	CRISTAUX à saveur d'orange ou de raisin GAI MEUNIER emb. de 3 env. 99¢	CHOCOLAT instantané HERSHEY bte de 750 g 1,99\$	CANTALOUPE Importé du Mexique Canada no 1 gr. 23, chacun 55¢	KIWI FRAIS Imp. de Nouvelle-Zélande Canada no 1 grosneur 42 2/55¢	LAITUE FRAICHE Produit du Québec Canada no 1 gr. 18, chacune 49¢
--	---	---	--	---	--	---

CONFITURES
fraises ou framboises **KRAFT**
bocal de 250 ml **1,49\$**

YOGOURT
nature ou fruits **YOPLAIT**
emb. de 4 x 125 g **4/1,39\$**

SOUPE
Poulet & Nouilles
LIPTON
bte de 4 env. **1,49\$**

JUS DE RAISIN
surgelé **WELCH**
cont. de 341 ml **1,29\$**

CONCOMBRE "Super Select"
Produit du Québec
Canada no 1, gr. 72 **3/39¢**

CHOU-FLEUR FRAIS
Produit du Québec
Canada no 1
gr. 12, chacun **1,39\$**

MIEL PUR
liquide **KRAFT**
cont. de 750 g **2,99\$**

BEURRE D'ARACHIDES
Super Crunch ou crémeux **KRAFT**
bocal de 750 g **2,49\$**

PÂTES ALIMENTAIRES
assorties **LANCIA**
cello de 500 g **55¢**

BOISSON prête à boire
saveurs variées **TANG**
bte de 1 litre **79¢**

NETTOYEUR AUTOMATIQUE
pour bol de toilette **BLUE MATIC**
bout. de 525 ml **1,49\$**

NETTOYEUR
pour les vitres **BON AMI**
cont. aérosol de 425 g **1,59\$**

NOURRITURE POUR CHIENS "Dog Chow" PURINA sac de 8 kg 7,99\$	NOURRITURE POUR CHATS saveurs variées "Festin" PURINA btes de 184 g 3/87¢	NOURRITURE POUR CHIENS "Bouchées Tendres" KEN L RATION sac de 2 kg 3,19\$	DÉTERSIF à lessive SUNLIGHT bte de 2,4 kg 3,69\$	ESSUIE-TOUT de papier, imprimé "Boutique" KLEENEX emb. de 2 roul. 1,19\$	PAPIER HYGIÉNIQUE couleurs assorties WHITE SWAN emb. de 4 roul. 1,39\$	PAPIER D'ALUMINIUM (12 pouces) ALCAN bte de 100 pieds 2,99\$
--	--	--	---	---	---	---

Les photos de cette annonce ne servent qu'à identifier la marque de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions.

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

- | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|---|--|
| SHERBROOKE
MARCHÉ DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre
582-3897 | ROCK FOREST
MARCHÉ ROCK FOREST
ENR.
6641, rue Fontaine
864-4622 | SOUTH DURHAM
MARCHÉ ARMAND BOISVERT
858-2244 | WOTTON
CENTRE COMMERCIAL
DE WOTTON INC.
675, rue St-Jean
539-1282 | WATERLOO
MARCHÉ BEAULAC INC.
5888, rue Foster
539-1282 | EAST ANGLS
J.P. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
826-2282 | RICHMOND
MARCHÉ A. ET J.G. ST-PIERRE
483 nord, rue Principale
826-2282 |
| MARCHÉ DURHAM
1594, rue Durham
582-2671 | ROXTON FALLS
MARCHÉ ROCLETTE
548-5785 | ST-FRANÇOIS XAVIER
DE BROMPTON
MARCHÉ PREFONTAINE ENR.
12 nord, rue Principale
845-3687 | ST-DEMIS LE BROMPTON
MARCHÉ CENTRAL
M. Claude Jolin
846-4500 | NORTH HATLEY
J.L. LE BARON
(NORTH HATLEY)
LTÉE
rue Principale
842-2487 | LAWRENCEVILLE
MARCHÉ JACQUES
COMPAGNAT
535-6359 | FARNHAM
EPICERIE D.N. INC.
1616, rue Principale
293-4765 |
| MARCHÉ THÈME NORD
393 nord, 71ème Avenue
589-9341 | SAWYERVILLE
MARCHÉ G. GAGNON
33 nord, rue Principale
889-2994 | WATERVILLE
SUPER MARCHÉ PETIT ENR.
143, rue Compton
837-2428 | AYER'S CLIFF
MARCHÉ ALEXANDRE
BATHIE INC.
1082, rue Principale
838-4949 | VALCOURT
MARCHÉ YVAN OUMETTE
857, rue St-Joseph
532-2522 | ACTON VALE
MARCHÉ SUD ENR.
1151, rue Bouley | MAGOG
R.D. DESAUTELS
177, rue Principale
843-4471 |
| MARCHÉ PARISEAU INC.
355, rue Marquette
582-4739 | SCOTSTOWN
MARCHÉ GÉRARD DÉSILETS
657-4955 | WOBURN
MARCHÉ CHARLES DRAPEAU
544-4862 | | | | |

Bovins abattus dans les champs

COOKSHIRE — L'agent Michel Belzil, de la Sûreté du Québec, détachement de Cookshire, mène présentement une enquête sur trois cas d'animaux de ferme abattus pour leur viande, dans la région de Bury et de Cookshire, alors qu'ils paissaient dans les champs.

L'agent Belzil précise que les entrailles de ces animaux, des bovins, ont été retrouvées dernièrement, sur les terres, après que ceux-ci eurent été dépecés.

La Sûreté du Québec recommande aux agriculteurs de surveiller davantage leurs bêtes et de rapprocher celles-ci des bâtiments. Selon l'agent Belzil, normalement, à chaque autome, un certain nombre de cas semblables sont rapportés, mais, cette année, le phénomène débute plus tôt.

Eastman en bref

EASTMAN — Des représentants de cinq pays, soit la France, le Mexique, l'Allemagne, la Grèce et l'Italie, seront présents à la fête des gourmets, qui aura lieu du 12 au 25 septembre à Eastman. La Confrérie des Amuse-Gueule d'Eastman Inc., qui regroupe l'auberge du Fenil, le Falot et les restaurants La Vieille Maison, la Bonne Bouffe et les Mélézes, organise ce rendez-vous international des gourmets.

La confrérie a une charte à but non-lucratif et se servira des profits réalisés à ce rendez-vous pour venir en aide aux jeunes musiciens de la région.

Rencontre des anciens de Marie Rivier

COATICOOK (BO) — Une rencontre de tous les anciens et anciennes de l'école Marie Rivier à St-Marc de Coaticook, aura lieu dimanche le 28 août prochain. Une messe d'action de Grâce sera célébrée à 11 hres, suivie d'un dîner à la salle paroissiale vers 12h30.

Environ 15 religieuses de la Présentation de Marie ayant enseigné à l'école seront présentes et tous sont invités à venir les rencontrer. Les professeurs laïques sont également invités à venir rencontrer leurs anciens élèves. Plusieurs anciens et anciennes résidant à l'extérieur de Coaticook ont déjà manifesté le désir de venir à cette occasion. Des surprises agréables seraient réservées.

Soirée d'information

COATICOOK (BO) — De l'information sur le programme d'assainissement des eaux, coût, implication sur le taux de la taxe, sur l'environnement, etc., sera donnée lors d'une assemblée publique du 23 août prochain. Toute la population est invitée à cette importante assemblée à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de Ville.

VOUS CONNAISSEZ DES EMBARRAS?...

Les Petites Annonces à la rescousse!



Si votre maison est encombrée de meubles, articles de sport, ou tout autre chose, utilisez les Petites Annonces pour mettre un terme à ce problème. C'est rapide, économique et tellement facile.

569-9501

la tribune

950, rue Roy — Sherbrooke — J1K 2X8

SOFT & DRI
DÉSODORISANT EN AÉROSOL
Format 250 ml
AVEC CE COUPON P.J.C. **2.29**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

ENHANCE
SHAMPOOING
FORMAT BONI 225 ml + 75 ml
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.49**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

EASY OFF
NETTOYEUR A VITRES AVEC GACHETTE
Format 650 ml
AVEC CE COUPON P.J.C. **.99**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

GLAD
SACS À ORDURES
Les Résistants
26"x36" Format 10
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.39**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

HUMPTY DUMPTY
CROUSTILLES
Régulières, Bar-B-Q ou Ondulées
Format 200 g
AVEC CE COUPON P.J.C. **.87**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

BIC
RASOIRS JETABLES
Format 5
AVEC CE COUPON P.J.C. **.69**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

BOUNCE
ASSOULISSEUR DE TISSUS
Parfumé ou non-parfumé
Format 40
AVEC CE COUPON P.J.C. **2.67**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

M. NET
NETTOYEUR MÉNAGER
Format 1 litre
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.79**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

PORTE-SAVON
DÉCORATIF Pour enfants ou adultes
AU CHOIX
AVEC CE COUPON P.J.C. **2.99**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

FEUILLES MOBILES
"HILROY"
200 sheets feuilles
AVEC CE COUPON P.J.C. **.89**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

CASSETTE
"AUDIO PLUS"
Qualité professionnelle 60 minutes (vierge)
AVEC CE COUPON P.J.C. **.37**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

MAIGRIR
NUTRI-DIÉTÉ
Nutri-Diète se prend à la place d'un, de deux ou des trois repas de la journée. Le contenu d'un sachet de Nutri-Diète ajouté au lait, remplace un repas complet.
SAVEURS VARIÉES
NUTRI-DIÉTÉ "Milk shake":
• Chocolat • Vanille • Fraise • Caroube
NUTRI-DIÉTÉ pouding:
• Vanille • Chocolat • Caramel écossais
AVEC CE COUPON P.J.C. **8.49**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

ÉPONGES
DE BAIN "IMAGE"
Pour lui et elle, ronde pour enfants ou usage ménager
AU CHOIX
AVEC CE COUPON P.J.C. **.69**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

VELOUR
PAPIER HYGIÉNIQUE
Format 4
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.19**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

ALL
DÉTERSIF Pour lave-vaisselle
Format 1 kilo
AVEC CE COUPON P.J.C. **2.17**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

PRIME
Avec tout achat de Nutri-Diète recevez en prime un mélangeur et trois sachets de pouding Nutri-Diète.
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.59**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

ASPIRIN
ANALGÉSIQUE
Format 100
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.59**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

JEUX DE CARTES
"CONTINENTAL"
CARTES PASTIFIÉES
AVEC CE COUPON P.J.C. **.59**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

MONTRE
"TEMPUS"
Pour hommes ou femmes (5 fonctions)
AVEC CE COUPON P.J.C. **5.97**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AU CHOIX
LIMITE 3 PAR CLIENT

BOVRIL
Bouillon de poulet concentré
Format 450 ml
AVEC CE COUPON P.J.C. **3.79**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

WILL-O-PAK
"NEILSON"
FRIANDISES
Format 200 g assorties
AVEC CE COUPON P.J.C. **.99**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

BROSSE À RAIGNÉE
"YVES DE AUVILLE"
BROSSE SÉCHOIR
AVEC CE COUPON P.J.C. **.59**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

OFFRE SPÉCIALE
Le seul colorant capillaire à base d'huiles végétales
AVEC CE COUPON P.J.C. **3.19**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

OLICOLOR
EN PRIME
Avec tout achat de produits Olicolor recevez en prime un PEROXYDE LIQUIDE 20 VOL. Format 115 ml
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

ECONO-LITE
AMPOULES 60 watts ou 100 watts
Format 4
AU CHOIX
AVEC CE COUPON P.J.C. **1.29**
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
LIMITE 3 PAR CLIENT

NOUS VOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

SUPER SPÉCIAUX D'OUVERTURE

SPÉCIAUX VALIDES À CETTE SUCCURSALE SEULEMENT



VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

LE JEUDI 18 AOÛT 1983 À 9H00 A.M.

1470 KING OUEST SHERBROOKE

Tél: 564-3111

POISSON ROUGE GRATUIT aux 1000 PREMIERS CLIENTS

OUVERTURE

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

c'est bien évident!

ALAIN J. HADDAD

SACS À ORDURES RUFF & TUFF
Pour la cuisine
Format 10
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.39
LIMITE 3 PAR CLIENT

REYNOLDS
PAPIER D'ALUMINIUM
Format 12" x 25'
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.79
LIMITE 3 PAR CLIENT

PLANTERS
ARACHIDES ROTIES À SEC
Format 325 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
1.49
LIMITE 3 PAR CLIENT

BAIN DE MER
"FLASH" Bain moussieux
Format 909 ml
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

HEAD & SHOULDERS
SHAMPOOING OU REVITALISANT AU CHOIX
Format BONI 350 ml + 28%
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
2.99
LIMITE 3 PAR CLIENT

HI-DRI
ESSUIE-TOUIT
Format 2
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.89
LIMITE 3 PAR CLIENT

PARIS PÂTÉ
PÂTÉ DE FOIE
Format 85 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
2.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

BYE THE SEA
THON PALE ENTIER
Format 92 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

WIZARD
DÉSODORISANT EN AÉROSOL
Format 170 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.59
LIMITE 3 PAR CLIENT

BABY'S OWN
SAVON POUR BÉBÉ
Format 4
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.89
LIMITE 3 PAR CLIENT

CHOCOLATS "NEILSON"
Apak
NEILSON JERSEY MILK

SWISS KNIGHT
FROMAGE GRUYÈRE FONDU
Format 227 g (12 portions)
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
1.19
LIMITE 3 PAR CLIENT

FRISER À FRISER
"IMAGE 2001"
Cylindre électrique IC58
Watts, pivotant
Format 6 mois
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
5.97
LIMITE 3 PAR CLIENT

c'est Personnelle
LA MARQUE JEAN COUTU

PARAPLUIE
TÉLESCOPIQUE Pour homme et femme AU CHOIX
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
2.39
LIMITE 3 PAR CLIENT

Mc CORMICK
"GRANNY" BISCUITS
Biscuits de chocolat, farine d'avoine ou gingembre
Format 700 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
1.29
LIMITE 3 PAR CLIENT

SHAMPOOING
POUR BÉBÉ
Format BONI 500 ml + 40%
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
1.09
LIMITE 3 PAR CLIENT

ALPHA KÉRI
HUILE DE BAIN
Format 200 ml
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
2.59
LIMITE 3 PAR CLIENT

PUSS 'n BOOTS
NOURRITURE POUR CHATS
Saveurs assorties
Format 425 g
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
2.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

S.O.S.
TAMPONS RÉCURANTS
Format 10
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.67
LIMITE 3 PAR CLIENT

MISSLYN
VERNIS À ONGLES
Couleurs assorties
Format 14 ml
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.63
LIMITE 3 PAR CLIENT

CURE-OREILLES
Format 180
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

BOÎTE À LUNCH
THERMOS
Motifs assortis pour enfants
Bouteille isolante incluse
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
5.97
LIMITE 3 PAR CLIENT

ASPIRIN
ANALGÉSIQUE AROMATISÉ
POUR ENFANTS
Format 24
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
.57
LIMITE 3 PAR CLIENT

SÉCHOIR-COIFFEUR
"IMAGE 2001"
• Sans amiante
• 1500 watts
• 6 réglages
• 3 vitesses
• 3 chaleurs
EXPIRATION: 20 AOÛT '83
AVEC CE COUPON PJC
10.49
LIMITE 3 PAR CLIENT

QUANTITÉS — OUVERT 7 JOURS, 7 SOIRS, TOUS LES WEEK-ENDS

A la Domtar d'East-Angus

Un mémoire d'entente remis au syndicat

par Gilles Fiset

EAST-ANGUS — Un mémoire d'entente a été remis par la compagnie Cascades (East-Angus) Inc. au Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier d'East-Angus (CSN) qui le soumettra au vote de ses membres le dimanche 21 août, dès 19h00.

C'est lors d'une rencontre intervenue lundi après-midi que les trois frères Lemaire ont déposé leur mémoire entre les mains du président du syndicat, M. Fernand Poulin. Lors de cette rencontre, les frères Lemaire auraient précisé qu'ils voulaient investir 18 millions \$ à East-Angus. Hier, ils n'ont pu être rejoints pour obtenir leurs commentaires à ce sujet.

Tel qu'annoncé plus tôt, les éventuels acquéreurs de l'usine Domtar demandent la reconduction de la convention collective pour la période du 1er octo-

bre 1984 au 30 septembre 1986 comme condition sine qua non de l'achat de l'usine Domtar d'East-Angus.

Toutefois, ils accepteraient d'y apporter des modifications en ce qui concerne les salaires, les primes d'équipe, le régime d'assurance collective, le régime de conversion industrielle et le régime de retraite.

Au chapitre des salaires, le nouvel employeur s'engagerait à accorder la même augmentation générale de salaire que celle qui sera accordée aux employés de l'usine Dom-

tar de Windsor. Encore qu'on y rattache certaines modalités: si cette augmentation est sous forme de pourcentage, ce dernier sera calculé non sur les taux de l'usine de Windsor mais sur ceux de l'usine d'East-Angus (les salaires sont, en moyenne, 0,27 \$ plus bas à East-Angus); si l'augmentation est sous forme de montant fixe, ce montant sera versé aux syndiqués d'East-Angus; enfin, cette aug-

mentation exclut tout ajustement à toute classification ou groupe de classifications accordé à l'usine de Windsor. Ici encore, les augmentations excluent tout ajustement.

Le mémoire d'entente prévoit également que les mêmes augmentations de la contribution patronale au régime d'assurance collective accordées à Windsor, seront appliquées à East-Angus alors que l'on abandonnera le régime de conversion industrielle Domtar, un programme mis sur pied en cas de fermeture, de chan-

gements technologiques ou de conversion de l'usine.

Enfin, la compagnie Cascades (East-Angus) s'engage à poursuivre le régime de retraite

des employés tel qu'administré par Domtar Inc. Il sera sans bénéfices accrus après le mai 1984, pour la période du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1986.

Présentement, les 340 employés d'East-Angus ont en main une copie de ce mémoire d'entente.

Le syndicat refuse pour l'instant de

le commenter et ne sait pas s'il formulera une recommandation

lors de l'assemblée de dimanche au cours de laquelle les syndiqués voteront l'acceptation

ou le rejet de ce mémoire.

C'est vendredi que l'exécutif du syndicat se réunira afin de terminer sa position à ce sujet.



Fernand Poulin



Les 340 employés de la Domtar d'East-Angus ont en main une copie du mémoire d'entente. Le syndicat refuse pour l'instant de le commenter.

Après six mois d'opération

Budget équilibré à Magog

MAGOG (GP) — Le conseiller Roger Gagné, président du comité administratif a présenté au conseil municipal le rapport financier de la ville à la fin des premiers six mois d'opération.

Le budget de la ville

devrait être respecté à la fin de l'année à moins d'incident puisque l'équilibre est parfait à ce jour.

M. Roger Gagné a précisé que les prévisions budgétaires avaient été respectées en surveillant attentivement les dépenses et en utilisant une méthode comptable qui permet d'isoler les coûts fixes en plus de répartir les coûts variables par période de dépenses selon chaque département.

M. Gagné a de plus rappelé que le paiement régulier de leurs

taxes par les contribuables s'est effectué sans retard, évitant des dépenses visant à financer les opérations municipales.

L'équilibre budgétaire des six premiers mois a été obtenu malgré une baisse des revenus due à une diminution des ventes d'électricité et à la baisse de revenus de placements. Le conseiller a précisé que ces manques à gagner avaient été compensés par des diminutions sensibles des dépenses de tous les appartements municipaux.

Projet d'ébénisterie abandonné à Magog

MAGOG (GP) — Le projet d'installation d'une ébénisterie dans le parc industriel de Magog a dû être abandonné par son promoteur, M. Luc Latulippe, qui n'a pas pu trouver les appuis financiers qu'il souhaitait.

La construction d'un bâtiment de 1,300 pieds carrés sur un terrain de 12,423 pieds carrés a donc été abandonnée et la vente de ce terrain par la municipalité, annulée.

Cette nouvelle industrie aurait pu, dans les débuts, créer de deux à trois emplois.

Radio Shack

La réclame expire le 27 août 1983

rabais \$100

REALISTIC

159.95 ~~269.95~~

Lecteur/radio AM/FM d'auto

Sortie totale de 24 W pour stéréo excellente en auto. Recherche automatique pour localiser les passages sur la bande en avance rapide/rebobinage. Avec horloge numérique. 12-1899

Vente

RETOUR À L'ÉCOLE

et choix d'articles courants, de nouveautés et offres spéciales

rabais \$100

REALISTIC

Le SCR-8 pour de la musique partout

Une stéréo superbe que vous pouvez emporter avec vous, à un petit prix. Magnéto/radio AM/FM stéréo avec ampli de 10 W et 2 haut-parleurs à 2 voies. Passez un été plus agréable et épargnez \$100! Pour CA, 8 piles "D" (non fournies) ou adaptateur CC en option. 14-778

249.95 ~~349.95~~

rabais \$60

Communications pour la maison ou le bureau

A) Interphone sans fil de luxe à 3 postes utilisant les câbles CA de la maison. Aucune pose requise! Fonctionnement FM silencieux. 43-214

99.95 ~~169.95~~ Le jeu

B) Répondeur téléphonique DUOFONE® TAD-111 donne votre annonce enregistrée et enregistre jusqu'à 120 appels (sur cassette C-60 fournie). 43-246

149.95 ~~199.95~~

rabais \$50

99.95 ~~149.95~~

Hautes performances avec le SRG AM/BLU TRC-451

Avec le TRC-451, vous transmettez plus efficacement vos messages. En plus des 40 canaux AM, vous bénéficiez des 80 canaux BLU pour des signaux plus clairs à grande distance qu'avec la gamme AM. Profitez maintenant de notre rabais de \$100!

199.95 ~~299.95~~

rabais \$100

21-1565

AM/FM dans votre poche

Voyez donc ce rabais! Une portative élégante qui vous suit à la plage, en pique-nique partout! Pile 9 V requise. 12-634

14.95 ~~19.95~~ **rabais \$5**

Multimètre Micronta à 21 gammes

Multimètre qui simplifie les réparations et vos montages électriques. Précision exceptionnelle. Protection de surcharge. 2 piles "AA" requises. 22-191

64.95 ~~84.95~~

rabais \$20

GRANDE LIQUIDATION

à COATICOOK

LES 18, 19, 20 AOUT

à la salle paroissiale St-Jean l'Évangéliste 66, rue Court, Coaticook

Vêtements et chaussures pour toute la famille

Quelques exemples:

6 MARCHANDS SOUS LE MEME TOIT

Gilets et chemises pour hommes \$15

Blouses et chandails pour dames \$10

Jeans et corduroy pour enfants 2 à 6x Rég. 9.98 3/\$18

Espadrilles Keds, Kims, North Star, Power. Rég. 32.00 \$16

VETEMENTS D'ÉTÉ ET 4 SAISONS à des PRIX INCROYABLES

Nombreux autres SPECIAUX NON ANNONCÉS

REPAS CHAUDS SERVIS SUR PLACE

AUCUN REMBOURSEMENT OU ÉCHANGE

Radio Shack

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES

Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction d'équivalent vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DÉTAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

Le magasin Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

AMERICAN EXPRESS VISA

94025

Le tracé centre-est pour la ligne à haute tension

Seuls le CRD et la Chambre de commerce de Sherbrooke appuient le projet

par Gilles Dallaire
SHERBROOKE — Si les suggestions que le Bureau d'audiences publiques présentera au conseil provincial des ministres, à l'automne, après une étude très attentive des mémoires qui lui ont été soumis, reflétaient le point de vue exprimé par les auteurs de la plupart de ces mémoires, le projet caressé, depuis quelques années, par Hydro-Québec qui rêve d'acheminer l'énergie électrique produite par ses centrales vers la Nouvelle-Angleterre grâce à une ligne de transmission qui traversera l'Estrie ne recevrait qu'un appui fort mitigé.

De tous les organismes dont le point de vue a été exposé, hier, seulement deux, la Chambre de commerce de Sherbrooke et le Conseil régional de développement de l'Estrie, favorisent la réalisation du projet.

La Chambre de commerce de Sherbrooke pose toutefois certaines conditions: elle désire que la réalisation du projet profite à l'Estrie et que, de surcroît, les municipalités dont le corridor emprunté par la ligne à haute tension traversera le territoire ne perdent aucun revenu. Elle exige aussi que des mesures soient prises pour atténuer l'impact de la réalisation du projet, tant sur le milieu naturel que sur le milieu humain et que les besoins énergétiques de la région seront comblés en priorité en cas de panne majeure. Elle désire que le choix du corridor centre-est soit maintenu et que l'échéancier des travaux soit respecté.

Le Conseil régional de développement de l'Estrie désire, lui aussi, que la ligne à haute tension emprunte le corridor centre-est, corridor où, à son avis, l'impact de la réalisation du projet et sur le milieu naturel et sur le milieu humain sera moins sensible qu'il ne le serait dans le voisinage des autres corridors. Il s'interroge toutefois sur la rentabilité du projet et il reproche à Hydro-Québec de faire peu de cas des dangers qu'une ligne à

haute tension fait courir aux personnes qui vivent dans son voisinage. Il exige qu'une compensation adéquate soit versée à toutes les personnes qui subiront un préjudice financier direct ou indirect, à la suite de la réalisation du projet, et il souhaite que les problèmes qui subsisteront, même après que le conseil provincial des ministres aura donné le feu vert à Hydro-Québec, soient réglés par des négociations menées en toute bonne foi.

En désaccord

Si la Chambre de commerce de Sherbrooke et le Conseil régional de développement de l'Estrie ne cachent pas qu'ils souhaitent vivement la réalisation du projet caressé par la société d'Etat, il n'en est pas de même des autres organismes dont les porte-parole ont défilé devant le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, M. André Beauchamp, et son adjoint, M. Peter Jacobs.

M. Bertrand Boisclair qui, à Ste-Clotilde-d'Arthabaska, exploite une ferme qui couvre environ 180 hectares ne veut rien savoir de ce projet. Selon lui, la présence de pylônes dans les champs fera perdre des heures précieuses aux fermiers au moment de la coupe du fourrage et la proximité d'une ligne à haute tension provoquera presque à coup sûr une diminution du rendement des champs et des troupeaux.

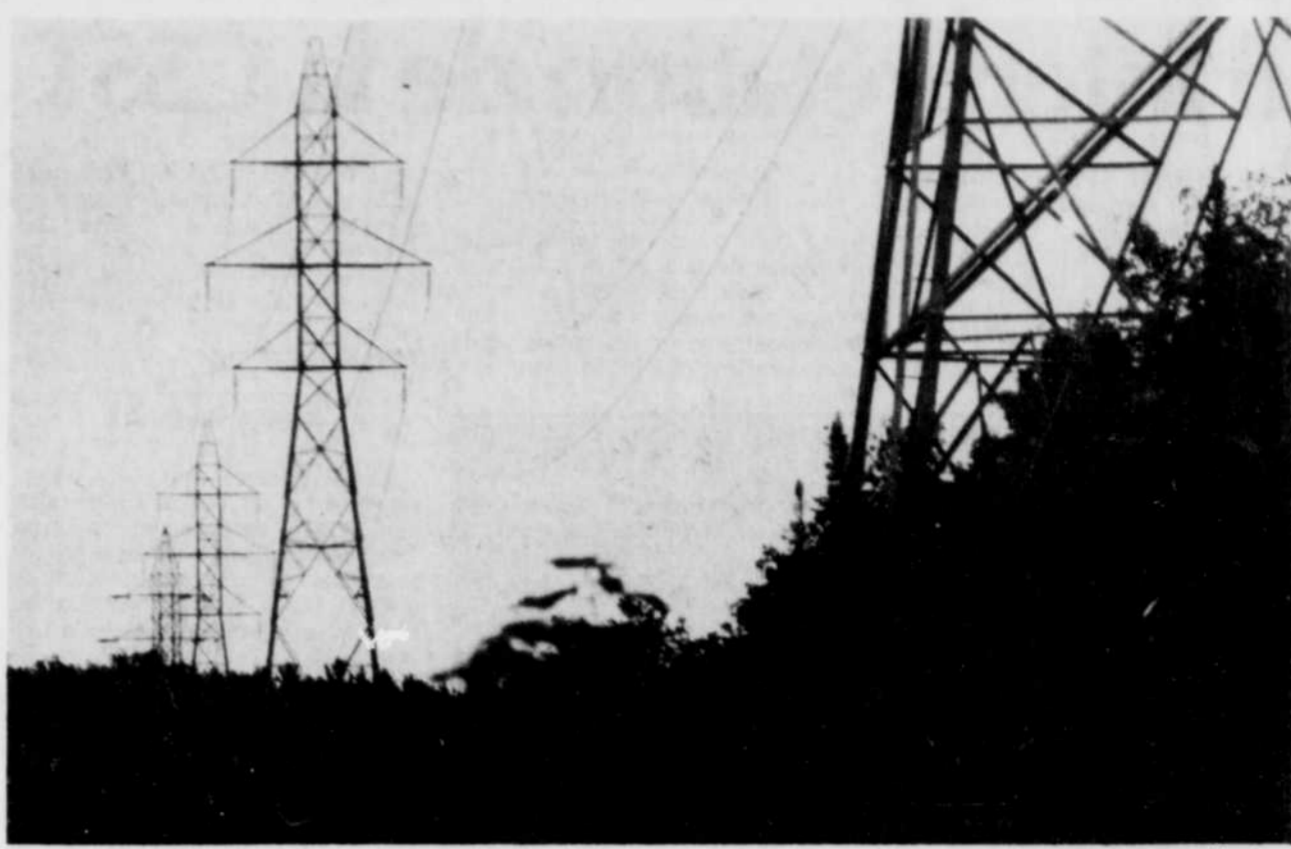
M. Boisclair craint aussi que la proximité de la ligne ne bouleverse le comportement humain. "Lorsque nous passons sous une ligne à haute tension, nous ressentons un picotement continu", a-t-il expliqué, tout en affirmant qu'il ne s'agit pas là, pour emprunter ses propres mots, d'un phénomène purement psychologique.

Ses craintes sont partagées par M. Patrick Bergeron qui exploite une ferme à St-Samuel-de-Horton. Mme Laurette Nadeau qui projette d'aménager, sous peu, un modeste centre de villégiature sur la propriété qu'elle a acquise à quelques kilomètres d'Asbestos ne veut rien savoir, elle non plus, du projet.

Selon elle, le passage d'une ligne à haute tension enlèvera toute valeur à sa propriété et elle ne veut pas mettre bas les armes devant Hydro-Québec sans combattre, pas plus que M. Réal Boisvert qui craint que les cicatrices que l'aménagement du corridor emprunté par la ligne laissera sur la propriété qu'il a acquise près de Lennoxville ne soient indélébiles.

Quant à l'Union des producteurs agricoles et au groupe Estrie-Vie, ils ont défendu avec passion, avec agressivité même, les points de vue qu'ils ont fait valoir depuis que la société d'Etat a fait état de son projet dont ils sont restés les adversaires les plus farouches.

Selon eux, Hydro-Québec a fait preuve de mauvaise foi depuis le jour où elle a levé le voile sur son projet et, depuis lors, rien, dans son attitude, n'a permis de croire qu'elle avait mis toutes ses cartes sur la table.



De tous les organismes dont le point de vue a été exposé, hier, seuls la Chambre de commerce de Sherbrooke et le Conseil régional de développement de l'Estrie, favorisent la réalisation du projet de ligne à haute tension d'Hydro-Québec. (Photo La Tribune, archives)

Coopérative d'habitation: analyse des terrains disponibles à Windsor

par Claude Corriveau
WINDSOR — Le projet de coopérative d'habitation de 1 million \$ à Windsor a maintenant atteint sa seconde phase, laquelle consiste à analyser les terrains disponibles qui répondront aux besoins de la coopérative (minimum de 65,000 pieds carrés) et aux normes de la SCHL.

La SCHL a octroyé la somme de 9,500 \$ afin de procéder à l'analyse du sol, à l'arpentage et à la conception de l'esquisse préliminaire, étape qui sera franchie lorsque la coopérative aura fait l'acquisition d'un terrain.

"Nous étudions présentement trois possibilités et plus vite nous aurons acheté un terrain meilleure seront nos chances de réaliser notre objectif", a souligné le président de la coopérative, M. Richard Cloutier.

"Il faut absolument aller jusqu'au bout et le plus rapidement possible car si nous ne rencontrons pas les exigences de la SCHL avant le 1er décembre de cette année la

manne ne retombera pas", a-t-il confié.

M. Cloutier a indiqué que la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) établissait des priorités et que Windsor en faisait partie cette année. "Nous ne pouvons pas laisser passer notre chance parce qu'habituellement il faut user de ruse avec la SCHL. Nous, nous avons les portes grandes ouvertes parce que nous avons prouvé notre sérieux avec des chiffres à l'appui".

Dans un premier temps, une étude avait clairement établi la nécessité d'une coopérative d'habitation. Deux opportunités s'offraient aux membres de la coopérative, soit d'acheter et de rénover un édifice déjà existant ou de construire.

Il ressortait de cette étude que le taux de vacance est de 0,9%, ce qui est extrêmement faible. Toujours selon les chiffres fournis par la coopérative, au 1er juillet 1983 il n'y avait aucun logement de disponible dans les limites de Windsor.



(Photo La Tribune par Luc Cloutier)

D'autres travailleurs viendront bientôt grossir le personnel de Magnat Mode.

D'autres travailleurs bientôt embauchés chez Magnat Mode

RICHMOND (LC) — En opération à Richmond depuis à peine le mois d'avril, l'entreprise Magnat Mode procédera bientôt à l'embauche de travailleurs supplémentaires afin de mieux répondre à la demande, a révélé hier M. Léo Larrivière, directeur de l'usine.

Magnat Mode, une entreprise d'assemblage de chandails pour hommes, emploie déjà une vingtaine de travailleurs.

Après l'assemblage, les chandails sont ensuite livrés à une entreprise de Montréal d'où les chandails seront distribués.

Le fait que l'usine se soit implantée à Richmond n'est pas le fruit du

hasard. En effet, M. Luc Bernier, un des actionnaires, possédant déjà une autre entreprise du domaine manufacturier, connaissait bien la zone de Richmond et il lui était ainsi plus facile d'évaluer la rentabilité d'une telle entreprise.

De plus, la zone de Richmond étant riche en main-d'oeuvre spécialisée dans le domaine du textile, le choix était clair, ont conclu les actionnaires de Magnat Mode.

Dans le secteur de l'industrie de confection de vêtements, la concurrence est très féroce, mais, en dépit du fait que l'entreprise soit encore jeune, Magnat Mode semble avoir le vent dans les voiles.

VENTE ÉCLAIR

DES SKI

3 JOURS SEULEMENT! du 18 au 20 août

DÉPÊCHEZ-VOUS!... LE CHOIX EST LIMITÉ!

<p>1/2 PRIX!</p> <p>Skis de descente K2 '410'</p> <p>Conçus pour le skieur intermédiaire qui progresse.</p> <p>N.Prix rég. 199,99\$</p> <p>99⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>60% DE RABAIS</p> <p>Bottines de ski Traapeur sélectionnées</p> <p>Un choix de modèles populaires pour hommes et pour dames.</p> <p>N.Prix rég. 189,99\$</p> <p>74⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>60% DE RABAIS</p> <p>Assortiment de skis de fond Splitkein</p> <p>Des modèles assortis pour le ski de randonnée ou de promenade. Toutes les dimensions sont disponibles.</p> <p>N.Prix rég. 99,99\$-109,99\$</p> <p>39⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>40% DE RABAIS</p> <p>Skis de descente Fischer 'Electra'</p> <p>Une réduction d'avant-saison sur ce modèle 1984!</p> <p>40% de rabais!</p> <p>N.Prix après la vente éclair 219,99\$</p> <p>129⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>
<p>30% DE RABAIS</p> <p>Skis de descente Carrera de Rossignol</p> <p>Faits exclusivement pour nos magasins par Rossignol!</p> <p>N.Prix rég. 159,99\$</p> <p>109⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>70% DE RABAIS</p> <p>Skis de descente Caravelle ARS™ de Rossignol</p> <p>Parfait pour le skieur intermédiaire!</p> <p>N.Prix rég. 189,99\$</p> <p>119⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>30%-50% DE RABAIS</p> <p>Fixations de skis de descente sélectionnées</p> <p>Vous trouverez des aubaines telles que les fixations Salomon 'S137'</p> <p>N.Prix rég. 74,99\$</p> <p>EN SOLDE 37,48 la paire</p>	<p>JUSQU'À 70% DE RABAIS</p> <p>Bottines de ski de descente Nordica sélectionnées</p> <p>Un choix comportant différents modèles pour le débutant jusqu'au skieur intermédiaire qui progresse.</p> <p>N.Prix rég. 119,99\$-249,99\$</p> <p>79⁹⁸</p> <p>EN SOLDE à partir de la paire</p>
<p>JUSQU'À \$140 DE RABAIS</p> <p>Skis de descente Dynastar sélectionnés</p> <p>Conçus pour le skieur expérimenté. Ils offrent le centre Omega Rip!</p> <p>N.Prix rég. jusqu'à 339,99\$</p> <p>199⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>AUBAINE EXCEPTIONNELLE!</p> <p>Costumes de ski sélectionnés</p> <p>Choisissez parmi les marques Topher, White Stag, Pedigree et Competition™. Plusieurs modèles, tailles et couleurs vous sont offerts.</p> <p>Antérieurement réduits à 99,99\$-149,99\$</p> <p>49⁹⁸</p> <p>PRIX VENTE ÉCLAIR chacun</p> <p>(Tous les modèles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins)</p>	<p>NOTRE PLUS BAS PRIX!</p> <p>Assortiment d'anoraks de ski de marques renommées</p> <p>Faites votre choix parmi les marques Topher, White Stag et Pedigree.</p> <p>Antérieurement réduits à 59,99\$</p> <p>19⁹⁸</p> <p>PRIX VENTE ÉCLAIR chacun</p> <p>(Tous les modèles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins)</p>	<p>70% DE RABAIS</p> <p>Pantastiks extensibles pour le ski de descente</p> <p>Confectionnés en Italie, ces pantastiks offrent une ceinture sur le devant et une doublure en ratine. Matelassés aux genoux. Tailles pour hommes et dames.</p> <p>N.Prix rég. 169,99\$</p> <p>99⁹⁸</p> <p>EN SOLDE chacun</p>

Pour un prix d'avant-saison sur tous les ensembles de ski '84 (skis, bottines et fixations) marqués d'un prix régulier, voyez notre gérant de magasin.

AUBAINE DU GÉRANT DE MAGASIN!

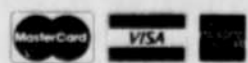
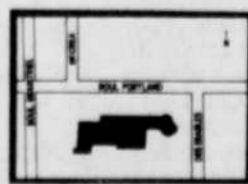
CES AUBAINES SONT EN QUANTITÉ LIMITÉE! TOUTS LES MODÈLES ET TOUTES LES DIMENSIONS NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUTS LES MAGASINS.

<p>PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!</p> <p>60% DE RABAIS ET PLUS!</p> <p>Skis de descente sélectionnés</p> <p>Y compris les modèles: Equi, Omega Rip, Topher et d'autres.</p> <p>N.Prix rég. 159,99\$-199,99\$ EN SOLDE</p> <p>59⁹⁸</p> <p>la paire</p> <p>40% DE RABAIS</p> <p>Fixations de ski de descente Salomon 'S225'</p> <p>N.Prix rég. 99,99\$</p> <p>29⁹⁸</p> <p>EN SOLDE la paire</p>	<p>PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!</p> <p>60% DE RABAIS</p> <p>Assortiment de bottines de ski de descente</p> <p>Dimensions pour adultes.</p> <p>N.Prix rég. 13,99\$</p> <p>EN SOLDE</p> <p>7⁹⁸</p> <p>la paire</p> <p>JUSQU'À 60% DE RABAIS</p> <p>Assortiment de lunettes de ski de descente</p> <p>N.Prix rég. 17,99\$-27,99\$</p> <p>EN SOLDE</p> <p>9⁹⁸</p> <p>chacune</p>	<p>PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>Casquette de ski en velours côtelé</p> <p>N.Prix rég. 11,99\$</p> <p>QUANTITÉS LIMITÉES:</p> <p>EN SOLDE</p> <p>5⁹⁸</p> <p>chacune</p> <p>UN ACHAT SUPER!</p> <p>Assortiment de chandails de ski</p> <p>Un grand choix de modèles, de couleurs et de tailles vous est offert</p> <p>EN SOLDE</p> <p>19⁹⁸</p> <p>chacun</p>
--	---	--

COMPÉTITION ET CARAVELLE ARS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DÉPOSÉES DE COLLEGIATE SPORTSWORLD/ARLINGTON SPORTS, UNE DIVISION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉTAIL IMASCO INC. LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES. TOUTS LES MODÈLES ET TOUTES LES GRANDEURS NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DISPONIBLES DANS TOUTS LES MAGASINS. CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 20 AOÛT 1983. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Le Carrefour de l'Estrie
 3050, boul. Portland
 567-5286
 Lundi-mercredi
 9 h 30 à 17 h 30;
 Jeudi, vendredi 9 h à 21 h;
 Samedi 9 h à 17 h

arlington sports



Loi sur l'indemnisation des victimes d'amiantose

La SAL conteste le mode d'interprétation de la CSST

MONTREAL (PC) — La société Asbestos a demandé à la Cour supérieure du Québec, un jugement déclaratoire susceptible d'invalider la façon dont la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) a toujours interprété la loi sur l'indemnisation des victimes d'amiantose et de silicose.

En partie ultra vires

La Cour d'appel du Québec a récemment déclaré en partie ultra vires un règlement de 1975 qui interdisait aux mines d'amiante d'employer un ouvrier qui aurait perdu son certificat officiel de bonne santé.

La requête qui doit être entendue le 25 août demande au tribunal de décider si la Loi sur l'indemnisation des victimes d'amiante exige qu'on prouve un lien direct entre l'état de santé du travailleur et la perte de son emploi, pour qu'il ait droit à l'indemnité.

Enquête obligatoire

La Cour devra également déterminer si la CSST est obligée de faire une enquête en bonne et due forme sur cette question et si cette enquête est sous la juridiction d'instances d'appel telles que les Bureaux de révision et la Commission des affaires sociales.

La CSN demande à la CSST d'élargir les critères d'admission

par Lia Lévesque

MONTREAL (PC) — La CSN invite la Commission de santé et de sécurité au travail à recommander au gouvernement québécois d'élargir les critères d'admission de la loi prévoyant l'indemnisation des victimes d'amiantose et à régulariser la situation du 80 pour cent d'ouvriers malades, qui auraient reçu "20 millions \$ en trop".

Le premier vice-président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gerald Larose, a expliqué mardi, en conférence de presse, les conséquences du jugement récent de la Cour supérieure, déclarant ultra vires un règlement datant des années 40, qui assurait l'indemnisation des mineurs d'amiante. Ce règlement ne définissant pas ce qu'est un mineur, la CSST en fit une acception générale, indemni-

sant tout travailleur atteint d'amiantose, qu'il oeuvre dans la mine, le puits, le moulin, le concasseur ou l'usine proprement dite.

Or la Cour supérieure a ramené la CSST à la définition initiale d'un mineur, rendant ainsi inéligible aux prestations 80 pour cent des travailleurs déjà indemnisés — donc atteints d'amiantose — mais qui l'avaient été en tant qu'ouvriers travaillant à l'extérieur de la carrière.

Cette rémunération accordée "en trop" aux amiantosés oeuvrant à l'extérieur de la mine atteint \$20 millions.

La CSN espère que la CSST, qui doit se réunir demain (jeudi) pour convenir de l'action à prendre à la suite du jugement, "n'aura pas l'indécence de réclamer ces 20 millions \$ aux travailleurs".

Il convient donc, avise M. Larose, que le gouvernement québécois

"régularise la situation par le moyen qu'il veut, arrêté en conseil ou autre, mais qu'on n'accable plus les amiantosés".

"Mineurs miraculés"

De plus, la CSN exige certains éclaircissements à la loi qui définit les critères d'admission aux prestations d'indemnisation.

"Plusieurs critères ont été modifiés à sept ou huit reprises", déplore M. Nazaire Paquet, un syndiqué de la mine Carey Canada, près de Thetford Mines, ce qui ferait que 28 mineurs jadis admissibles aux prestations en tant qu'amiantosés ne le sont plus maintenant. "Avec ces modifications, on a 28 ressuscités, des miraculés qui se classaient payables par la CSST et qui ne le sont plus."



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Comme à la parade

Les canards défilent comme à la parade mais le cheval continue à brouter, impassible.

Le décès de Mme Annie Fortier Verdict de mort accidentelle

THETFORD-MINES (PS) C'est un verdict de mort purement accidentelle que le coroner du district judiciaire de Frontenac, Me Jacques Ferron, a rendu hier au Palais de justice de Thetford-Mines suite à l'audition de six témoins venus raconter les circonstances entourant le décès de Mme Annie Fortier.

Agée de 85 ans, Mme Fortier résidait à la Maison du Sacré-Coeur de St-Ferdinand. Or, le 15 mai dernier, cette octogénaire subissait de sévères brûlures alors qu'elle était assise dans un fauteuil dans sa chambre. Elle devait succomber le lendemain.

C'est une cigarette, allumée par la victime, qui serait la cause des flammes qui se sont attaquées à la jaquette de Mme Fortier.

Le coroner n'a adressé aucun reproche au personnel et a même souligné sa rapidité d'intervention tout en concluant que le décès était purement accidentel.

Il a reconnu la pertinence de la recommandation d'un inspecteur du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur à l'effet de ne pas permettre aux personnes gravement malades ou n'ayant

pas de capacités physiques de fumer sans surveillance. D'ailleurs, les autorités de la Maison du Sacré-Coeur appliquent maintenant cette directive. Le coroner Ferron espère aussi que toutes les recherches nécessaires seront effectuées pour tester l'utilité d'un robot-fumeur qui, s'il y a lieu, pourrait être utilisé dans plusieurs établissements.

Pour sa part, le coroner ad hoc du district judiciaire de Frontenac, Me Robert Giguère de Lac-Mégantic, a pris en délibéré la cause relative au décès de M. Arthur Lessard survenu le 13 mai dernier au Pavillon St-Joseph de l'Hôpital général de la région de l'Amiante.

M. Lessard, âgé de 84 ans, aurait fait une chute à partir du 3e étage, soit sur une distance de près de 50 pieds. Aucune personne ne fut témoin de cette chute de sorte qu'il fut impossible de déterminer les circonstances exactes entourant cet accident.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Sévigny, a démontré que la hauteur de la rampe d'escalier n'était pas conforme à la réglementation relative à la sécurité dans les édifices publics.

Le ministère de l'Habitation rarement avisé de tels accidents

THETFORD-MINES (PS) - Les directeurs généraux ou gérants d'établissements publics au Québec n'avisent pas ou peu souvent les autorités du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur des accidents survenus dans leur institution respective et ce, bien que la loi ou la réglementation relative à la sécurité dans les édifices publics les y obligent.

Voilà un fait troublant que le procureur de la Couronne du district judiciaire de Frontenac, Me Serge Sévigny, a constaté au cours de la journée d'hier alors qu'il était appelé à interroger des témoins dans deux enquêtes de coroner.

D'ailleurs, cette triste constatation était confirmée par un inspecteur du ministère concerné, M. Carmel Villeneuve, appelé à témoigner dans la deuxième cause.

C'est Me Sévigny qui, le premier, a soulevé cette situation du fait qu'aucun rapport n'avait été déposé par un enquêteur du ministère lors de l'audition de la première cause relative au décès de M. Arthur Lessard, âgé de 84 ans.

Or, dans la deuxième cause, M. Villeneuve a déposé un rapport complet entourant les circonstances de la mort de Mme Annie Fortier, âgée de 85 ans, qui résidait alors à la Maison du Sacré-Coeur de St-Ferdinand. Dans ce cas, c'est le directeur général de l'établissement qui a avisé le ministère de l'accident entraînant le décès de l'octogénaire.

Me Sévigny voulait alors savoir pourquoi les deux accidents mortels n'avaient pas été traités de la même façon par le ministère.

Grange rasée par le feu à St-Valère: 100,000 \$ de dégâts

VICTORIAVILLE (DG) - Les pompiers de Victoriaville ont combattu pendant plus de quatre heures le feu qui a détruit hier après-midi la grange de M. Hervé Côté, sur la route 161, à St-Valère. Les dommages sont évalués à plus de 100,000 \$.

En plus de perdre un bâtiment de 32 pieds de large par 150 pieds en incluant la lagerie et le rallonge qu'on était sur le point de terminer, M. Côté a vu les flammes consumer entièrement sa récolte de 6,000 balles de foin. Heureusement, d'ajouter l'agriculteur, les bêtes étaient aux champs lorsque le feu a débuté hier midi.

Le feu aurait pris naissance dans le fenil. M. Côté, a précisé à La

Tribune, qu'il n'avait presque pas d'assurance sur le bâtiment. "J'ai des assurances pour mes animaux et pour la machinerie mais pas beaucoup pour le bâtiment, d'autant plus qu'on était après l'agrandir", de mentionner le propriétaire qui prévoyait vendre son exploitation à son fils.

M. Côté a mentionné que c'était vraiment décourageant de voir en si peu de temps le travail d'une vie détruit. "Autrefois lorsqu'on avait des épreuves semblables on pouvait s'en relever parce qu'il y avait les corvées. Mais aujourd'hui, de conclure l'agriculteur, comment espérer reconstruire une installation semblable quant on pense qu'un petit bungalow coûte 50,000 \$..."

GRANDE VENTE

50%

de rabais sur le prix courant sur tout papier peint de 1ère qualité en magasin.

VERTIFLEX et TOILES 20%

La ligne INTERNATIONAL...

garantie à tout prix



latex satiné **9⁴⁹**

4 litres.

LATEX SEMI-BRILLANT **12⁹⁹**

4 litres

PAPIERS PEINTS ET PEINTURE 2000 enr.

4838 boul. Bourque, Rock Forest à côté du Centre de service Inglis 564-1557

□ La disparition de la petite Mélanie

Reprise des fouilles au parc

par **Gérald Prince**

DRUMMONDVILLE - Les recherches ont repris de plus belle hier au parc des Voltigeurs pour retrouver la petite Mélanie Decamps, 6 ans, disparue depuis une semaine maintenant.

Fouilles dans le lit de la rivière St-François, visite de tous les édifices, survol en hélicoptère, recherches en forêt, tout a été repris sous la responsabilité des équipes expertes de la Sûreté du Québec.

Aucune nouvelle information n'est venue indiquer la possibilité de retrouver Mélanie à cet endroit, selon l'agent d'information de la SQ, M. Guy Ménard.

C'est plutôt un consensus provenant des hautes instances de la SQ, réunies hier à Drummondville: Mélanie est sûrement quelque part et malgré tous les efforts faits au parc, quelque chose peut avoir été oublié ou ignoré. Rien comme des

yeux neufs pour reprendre les recherches, a-t-on signalé. C'est ainsi qu'hier matin, l'hélicoptère de la SQ a fait un survol de la rivière et des abords de l'autoroute 20, notamment des fossés et des orées de bois.

Entretemps, une équipe de trois plongeurs de la SQ ratissait le lit de la rivière St-François depuis le camping jusqu'en aval du parc. Même si le niveau de la rivière est très bas, il reste encore des fosses dont la profondeur peut atteindre une dizaine de pieds. Les plongeurs professionnels de la SQ ont systématiquement vérifié tous les endroits plausibles où le corps de la fillette pourrait se trouver.

De plus, deux agents de la SQ ont visité systématiquement tous les édifices du parc dans tous les recoins, même les armoires à balais et les sous-sol, dans l'espérance de trouver tout indice.

Pendant ce temps, deux agents quadrillaient le parc et entreprenaient des fouilles dans les boisés,

ne laissant rien au hasard, pas même les poubelles ou les tuyaux d'égoûts.

Cette recherche, a fait savoir l'agent Ménard, n'a dérangé en rien l'enquête policière sur les probabilités d'un enlèvement: tous les indices sont vérifiés, mais, aux derni-

res nouvelles, rien n'avait été trouvé. Cette dernière vérification au Parc des Voltigeurs, faite une se-

maine après la disparition de la fillette, se voulait un retour systématique sur les lieux pour ne rien laisser au hasard.



(Photo La Tribune par Gérald Prince) Une équipe de trois plongeurs professionnels de la Sûreté du Québec a fouillé le fond de la St-François durant toute la journée hier. L'eau est très polluée, plus que le St-Laurent, a dit un plongeur.

RÉDUCTION DE 45% à 55%
sur les tarifs quotidiens affichés!

• Louez n'importe quelle voiture disponible pour 30 jours — vous bénéficierez d'une réduction de 45% sur le tarif quotidien affiché!

• Louez n'importe quelle voiture disponible pour 90 jours — vous bénéficierez d'une réduction de 55% sur le tarif quotidien affiché!

• Durée limitée — demandez-nous tous les détails

567-2666

TILDEN

LOCATION DE L'ESTRIE LTEE
4141, King O., Sherbrooke (Val-Estrie) 85938

Obus: le site gardé

DRUMMONDVILLE - Aucun développement n'est survenu hier dans l'affaire des 217 obus retrouvés à St-Nicéphore.

La Sûreté du Québec a mandaté deux agents, experts en explosifs, à monter la garde sur le site. La Dé-

fense nationale du Canada pour sa part doit faire parvenir dès aujourd'hui, une rétrocaveuse pour remuer le terrain et rechercher d'autres obus qui peuvent être disséminés tout autour de l'endroit où furent déterrés les premiers.

Subvention de 50,000 \$ pour le développement régional

DRUMMONDVILLE (RJ) - C'est lors d'une brève conférence de presse que le député du comté de Drummond et ministre des Transports du Québec, Me Michel Clair, a remis un chèque au montant de 50,000 \$ au président de la Commission économique régionale Drummond et maire de Drummondville, M. Philippe Bernier.

Me Clair devait expliquer que cette aide s'inscrit dans le programme de soutien financier et professionnel aux commissaires industriels du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Ce programme, a-t-il ajouté, a été

établi pour une période de trois ans, afin de maximiser les objectifs de développement économique et de faciliter la planification des commissariats industriels.

Du côté de la CERD, on a souligné que cette subvention de 50,000 \$, importante à son fonctionnement, représente le tiers de son budget d'opération. Le président, M. Bernier, devait aussi rappeler que la CERD est l'organisme régional ayant comme mandat de soutenir le développement industriel de la Ville de Drummondville et du comté de Drummond.

□ Après 3 ans d'attente

Un département de médecine nucléaire à l'Hôtel-Dieu

VICTORIAVILLE (DG) - Après trois ans d'attente et de revendications, le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Centre du Québec vient d'accorder une subvention de 429,000\$ à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'aménagement d'un département de médecine nucléaire.

Le directeur général du CRSSS-04, M. Jean-Yves Desureault a également annoncé hier, que le Centre hospitalier Ste-Croix de Drummondville recevra une subvention de 290,000\$ pour l'achat d'équipement radiologique. A la suite de l'annonce tant attendue dans les Bois-Francs, la directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, soeur Claire Perreault, a

coûter environ 575,000\$ de préciser soeur Claire Perreault. Le CRSSS-04 nous accorde cette année une somme de 352,000\$ et 75,000\$ en 1984-1985. Le solde, soit un peu plus de 100,000\$ devra être financé par l'établissement. A ce sujet, soeur Claire a expliqué que la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska aidera l'hôpital puisque la médecine nucléaire était une des priorités de la Fondation.

Questionné à savoir si l'Hôtel-Dieu devra attendre encore deux ans avant de demander et d'obtenir d'autres argents du CRSSS-04, soeur Claire Perreault, a répliqué que l'Hôtel-Dieu avait une nouvelle priorité pour l'an prochain. Nous prévoyons présenter une demande d'aide pour permettre à l'hôpital de se procurer un équipement de soins intensifs évalué à environ 300,000\$, de mentionner la directrice générale.

On se souviendra que le dernier apport financier du CRSSS-04 remonte à il y a trois ans, lorsque la fondation de l'Hôtel-Dieu a été mise sur pied. A cette occasion le CRSSS-04 avait accordé une subvention de 80,000\$ pour l'achat d'un équipement d'échographie.

Par ailleurs, le directeur général du CRSSS-04, M. Jean-Yves Desureault, a précisé en annonçant les subventions à Arthabaska et Drummondville que le budget 1983-1984 du CRSSS-04 concernant les projets d'immobilisation et d'équipement était de 3,474,165\$ soit 1,644,605\$ pour les établissements de services sociaux et 1,828,560\$ pour les centres hospitaliers.



Sr. Claire Perreault, directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

déclaré qu'elle était heureuse de la subvention mais qu'il ne fallait pas croire qu'il s'agissait d'un cadeau. "C'est un dû. Le CRSSS-04 ne nous a rien donné depuis deux ans", de commenter soeur Claire Perreault.

L'aménagement du département de médecine nucléaire et l'achat d'équipement devraient

SUPER VENTE DE JEANS et CORDUROY pour la RENTREE

JEANS et CORDUROY 16⁹⁹
pour enfants

JEANS et CORDUROY 19⁹⁹
pour hommes et dames

NOUVEAU CORDUROY RAYE 21⁹⁹
pour dames

BLOUSES 15⁹⁹

CHEMISES 16⁹⁹

CHANDAILS coton ouaté 10⁹⁹

NOUVEAU: GARREFOUR DE L'ESTRIE 564-2662

151 WELLINGTON NORD 566-0544

PLACE BELVEDERE 564-8082

EAST ANGUS CENTRE-VILLE 832-2214

MAGOG GALERIES ORFORD 843-6882

□ Tout comme l'affirme Jean Lapierre

"J'ai toujours payé mes impôts ici au Québec"

— le député Irénée Pelletier



Jean Lapierre



Irénée Pelletier

SHERBROOKE (MM) — "J'ai un petit appartement à Ottawa et je possède une maison ici en région mais je n'ai jamais payé d'impôt en Ontario. J'ai toujours payé mes impôts ici au Québec, même si quelquefois c'est à mon grand désarroi."

Député de Sherbrooke à la Chambre des Communes, Irénée Pelletier affirme que jamais il n'a payé ses impôts à Queen's Park.

"L'appartement que j'habite à Ottawa ne constitue pas ma résidence première, donc je n'ai pas à payer mes impôts en Ontario. J'ai toujours payé au Québec", de lancer M. Pelletier.

Jean Lapierre, député de Shefford à Ottawa, a quant à lui expliqué qu'il payait aussi ses impôts à Québec.

"A chaque printemps, je verse environ 3,000 \$ au gouvernement du Québec. C'est la période la plus déprimante de l'année. D'après les calculs que j'ai faits, c'est environ la somme (3,000 \$) que représente la différence entre les impôts à payer au Québec et en Ontario. Alors à tous les printemps, je me gratte la tête pour trouver cette somme que je dois donner à M. Parizeau."

Le remaniement ministériel

Dans un autre ordre d'idées, le député fédéral de Sherbrooke a révélé que le récent remaniement ministériel annoncé par le premier ministre Trudeau apporterait un nouveau souffle au sein du gouvernement.

"Il y a de nouvelles figures qui font leur apparition et je crois que c'est bien ainsi. Les nouveaux ministres qui font leur entrée en scène sont tous très compétents et jouissent d'une solide expérience politique", de mentionner M. Pelletier.

De son côté, le député Jean Lapierre considère que les changements qui ont été apportés sont intéressants, sans être toutefois exceptionnels.

"Il est difficile pour l'instant de percevoir l'impact local de ce remaniement ministériel. Mais c'est un remaniement intéressant."

Le député de Shefford a par ailleurs mentionné qu'il ne fallait pas s'attendre à des modifications importantes au niveau des politiques gouvernementales découlant de ce remaniement.

"Le sang neuf de 1980 a été remplacé par du sang neuf de 1983. Mais je ne pense pas qu'il faille s'attendre à des changements majeurs au niveau des politiques gouvernementales", de dire celui qui ne désire pas faire partie, du moins pour l'instant, du conseil des ministres.

Pinard refuse de répondre

• Les impôts ne concernent que ma vie privée, non le public et les médias, dit-il

DRUMMONDVILLE - Pour le député de Drummond et ministre Yvon Pinard, sa vie familiale et ses impôts, ça ne concerne que lui, non le public et les médias. Interrogé à savoir s'il réside effectivement à Ottawa, il a répondu que c'est exact et qu'il le fait depuis 7 ans. Il n'a plus sa résidence à Drummondville, parce qu'il considère que sa vie familiale est sacrée. Un député qui a une bonne vie familiale, a-t-il dit, a plus de chances d'être un bon député.



Yvon Pinard

Quant à savoir s'il paye ses impôts au Québec ou en Ontario, il ne veut absolument pas répondre, disant qu'il s'agit là d'une affaire de sa vie privée, comme ses actifs, ses propriétés, etc. Il dit seulement qu'il paye ses impôts au Canada et que le reste n'est pas du domaine public.

Ce dont les gens de Drummond ont besoin, conclut-il, c'est d'un bon député et d'un bon ministre. Ce sont ces questions, dit-il, que les gens se

posent à son sujet et il n'a aucune inquiétude quant à la réponse. De savoir où il loge et où il paye ses taxes, ce n'est pas du domaine public, croit-il.

CORRECTION

dans notre cahier publicitaire "Jour célébration" du mercredi 17 août 1983.

Page 12 — L'illustration du fer-brosse à friser "Ives Deauville" est erronée.

Nous nous en excusons auprès de notre clientèle.

Miracle Mart

**Nouveau
chez**

**Le service
PHARMAPRIX**

Carrefour de l'Estrie

OUVERT

LE

DIMANCHE

de 10h à 18h
à compter du 21 août 83

Venez voir nos spéciaux

**Le service
PHARMAPRIX**

3050, rue Portland
Carrefour de l'Estrie — Sherbrooke
569-9621

Le spécialiste de la suspension

AUTOS — CAMIONS — AUTOBUS

**Rabais spécial
pour camionneurs**
sur "Beam bushing", 10 roues Hendrickson.

HEURES D'OUVERTURE:
8h.00 à 5h.30 p.m.

- Alignement, balancement, ressorts (à lames) et freins.
- Ressorts à boudin (Coil Spring)
- Installation d'attaches pour remorque
- Soudure générale

RESSORTS CHARLAND

4342, Boul. Bourque, Rock Forest Jean-Pierre Tremblay, gérant 566-7555



AUX MAGASINS

SOLDE D'ENTREPÔT ÉCONOMISEZ 50% JUSQU'À

4 JOURS SEULEMENT...LE SOLDE SE SE TERMINE LE 20 AOÛT

Ens. pour cocktail de crevettes

6.95 le solde

Comprend 4 bols 7-1/2 oz et 4 fourchettes en acier inox. No. 1-2330. Notre prix 9.95

ECONOMISEZ PLUS DE 30%

Ustensiles en mélamine

1.44 ch. le solde

Choix d'ustensiles. Couleur amande ou chocolat. Notre prix 1.89

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Porte-outils
Amande ou chocolat. Notre prix 2.19 **1.49** ch.

Ouvre-boîte
Sert aussi de doseur. Notre prix 1.29 **99c** ch.

Ouvre-sacs
Pour sacs en plastique. Notre prix .79 **59c** ch.

Planche à découper en bois

2.88 ch. le solde

9 x 13 po. Notre prix 3.95

ECONOMISEZ PLUS DE 25%

Table de pique-nique transformable

129.95 le solde

Comprend: piétements en plastique en 2 pces, accessoires et 18 planches en pin 2 x 4 po x 6 pi. Notre prix 149.95

ECONOMISEZ PLUS DE 20.00

Arroseur à pulsation

7.39 ch. le solde

Base en métal. Notre prix 14.95

ECONOMISEZ PLUS DE 50%

Allume-feu liquide "Esso"

99c la bout. le solde

Pour des barbecues réussis! En bouteille pratique de 1 litre. Notre prix 1.49

1/3 DE RABAIS

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Papier-peint pré-encollé

8.88 le solde

Grand choix de couleurs et motifs pour rehausser votre décor. Couvre 55 pi. carrés. Notre prix 19.95

ECONOMISEZ PLUS DE 50%

Serrure de couloir

5.88 ch. le solde

En laiton poli ou bronze satiné. Notre prix 11.50

ECONOMISEZ PLUS DE 45%

Serrure de couloir

7.88 ch. le solde

Fini nickel noirci ou nickel noirci satiné. Notre prix 9.99

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Rideau de douche en vinyle

2.49 ch. le solde

72 x 72 po. Avec aimants. Blanc. Notre prix 3.99

ECONOMISEZ PLUS DE 35%

Portemanteau fini laiton

59.88 ch. le solde

Rehaussera votre décor. Notre prix 69.95

ECONOMISEZ PLUS DE 10.00

Marchepied

10.88 ch. le solde

Blanc. Notre prix 14.89

Quantité limitée: 106 pour la chaîne.

ECONOMISEZ PLUS DE 25%

Gants en vinyle

1.39 le pqt le solde

En pqt de 8. Notre prix 1.89

ECONOMISEZ PLUS DE 25%

Housse et molleton

4.99 le solde

Housse en "Teflon". Notre prix 8.79

ECONOMISEZ PLUS DE 40%

Rechange de savon "Milan"

2.88 la bout. le solde

Savon-crème 750 ml. Notre prix 3.49

ECONOMISEZ PLUS DE 15%

Casiers à vin superposables

1.99 ch. le solde

Plastique de qualité. Blanc pour s'assortir à tout décor. Contient 4 bouteilles. Notre prix 2.88

ECONOMISEZ PLUS DE 30%

Lanterne rechargeable

32.88 ch. le solde

Lanterne puissante! Avec support mural et chargeur. No 9360. Notre prix 34.95

ECONOMISEZ PLUS DE 15.00

Jeu de 3 tournevis

1.33 le jeu le solde

Tournevis standard, phillips et carré. No SQ 160. Notre prix 2.33

ECONOMISEZ PLUS DE 40%

Bloc de rangement 11 tiroirs

8.88 ch. le solde

Pour l'atelier, le garage, etc. No 11-2110. Notre prix 10.95

ECONOMISEZ PLUS DE 15%

Cire pour auto

4.19 le solde

Bout. de 500 ml. Notre prix 5.99

ECONOMISEZ PLUS DE 30%

Bidon de vidange

5.95 ch. le solde

4-1/2 gallons. No 9010-02. Notre prix 8.49

ECONOMISEZ PLUS DE 25%

Niveau de menuisier 24 po

7.99 ch. le solde

3 fioles. No 330-24". Notre prix 11.80

ECONOMISEZ PLUS DE 30%

Applique fluorescente

7.88 ch. le solde

A bouton-poussoir. No 414. Notre prix 9.95

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Ens. d'évacuation 4 po

4.69 le solde

Capuchon de sortie, tuyau 5 pi et 2 brides. Notre prix 5.69

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Guides pratiques

1.49 ch. le solde

Bois et plomberie. Notre prix 2.95

ECONOMISEZ PLUS DE 15%

Établi à armature d'acier

55.88 ch. le solde

Outils en sus

46 x 48 x 24 po. Plateau en aggloméré massif. No CPWB-200. Notre prix 65.88

Tiroir en sus. Notre prix 14.88 ch.

ECONOMISEZ 10.00

Téléphone standard

34.88 ch. le solde

Marron, beige, ivoire ou blanc. Notre prix 49.95

ECONOMISEZ PLUS DE 15.00

Quantité limitée: 300 pour la chaîne.

Tuner MA/MF avec écouteurs

29.88 ch. le solde

Se porte à la ceinture! L. 8cm x H. 14cm x P. 2.4cm. Notre prix 34.88

ECONOMISEZ 5.00

Raquette de tennis

29.99 ch. le solde

Modèle Demon Mid. Notre prix 39.99

ECONOMISEZ 10.00

Balles de tennis jaunes

1.99 le pqt le solde

Pqt de 3. Notre prix 2.99

1/3 DE RABAIS

Raquette de badminton

5.99 ch. le solde

No S-350. Notre prix 7.95

ECONOMISEZ PLUS DE 20%

Ens. de pêche au lancer Major

11.99 le solde

Canne à pêche au lancer Royal en verre 5-1/2 pi et moulinet Piscator. No F301. Notre prix 17.98

1/3 DE RABAIS

Aspirateur portatif léger Handivac 1

59.88 ch. le solde

Sac jetable et double filtreur à air. No S-1019-030. Notre prix 79.95

ECONOMISEZ PLUS DE 20.00

Calculatrice de bureau

24.88 ch. le solde

12 chiffres. Mémoire double. Lecture facile. Notre prix 29.88

ECONOMISEZ PLUS DE 5.00

Moulinet au lancer léger

24.99 ch. le solde

No 2410. Notre prix 49.99

ECONOMISEZ 50%

Canne au lancer léger 6-1/2 pi

8.99 ch. le solde

Canne Algonquin en verre tubulaire. Notre prix 17.99

ECONOMISEZ 50%

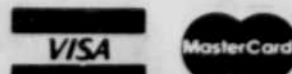
LE CENTRE D'ACHATS CARREFOUR DE L'ESTRIE
3100, BOUL. PORTLAND — 563-8880



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 20 AOÛT
NOTRE PRIX INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUS LES JOURS
LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS

Le service PHARMAPRIX

Pour mieux économiser



économisez jusqu'à **40%*** avec les produits éconorange

* comparativement aux marques nationales

À BAS LES PRIX!

129 pqt.

VELOUR
Papier hygiénique
Pqt. de 4

À BAS LES PRIX!

99¢ pqt.

HI-DRI
Essuie-tout
Pqt. de 2

NUTRI DIÈTE

Régime d'amaigrissement

Shake (20) ou Pouding (18)

839 pqt.

Régime d'amaigrissement NUTRI-DIÈTE

SUBSTITUT COMPLET D'UN REPAS

Un produit d'excellente qualité

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

599 pqt.

REFLETS de Clairol
Teintes assorties

Le nécessaire de reflets qui dévoile les reflets naturels de vos cheveux

Nouveau!

UN GEL ÉCLAIRCISSANT QUI DEVOILE LES REFLETS NATURELS DE VOS CHEVEUX

69¢ ch.

HILROY
Cahiers spirales
80 pages

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

17¢ ch.

DUO-TANG
Couvertures pour documents

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

99¢ ch.

CLASSEUR
à anneaux
1 pouce

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

79¢ pqt.

HILROY
Cahiers d'exercices
4 x 32 pages

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

239 pqt.

PHARMAPRIX
Feuilles mobiles
400 pages

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

400

Feuilles mobiles 7mm metric ruled
Feuilles mobiles 7mm metric metric
213 x 276mm

49¢ pqt.

BIC SPÉCIAL
Stylos fins ou moyens
Pqt. de 3

VASTE SÉLECTION POUR LA RENTRÉE dans tous nos magasins

288 ch.

ESPRIT
Shampooing
400 mL + 100 mL en prime

100 mL en prime

1179 cartouche

CIGARETTES
Canadiennes
Format rég ou king
Limite: 2 par client

79¢ plus consigne

COKE
1.5 litre
(3 x 1.5 litre 2.37)

VOTRE MEILLEURE VALEUR

POURQUOI PAYER PLUS CHER dans les principaux marchés d'alimentation?

6 x 750 mL ou 4.5 litres **319**

99¢ pqt.

COLLANTS SECRET
Ordinaires ou tout diaphane
Beige, taupe ou gris

129 pqt.

NEILSON
Multi-Pak
Pqt de 4

CRISPY CRUNCH

319 ch.

HEAD & SHOULDERS
Shampooing
350 mL

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

229 pqt.

LIFECOLOR
Films
110-12, 126-12, 135-24

Lifecolor 110 film 12 exp. film for color prints film pour épreuves couleur

333 ch.

PLEDGE
Aérosol, 350 g ou liquide, 350 mL

333 ch.

ADRIEN GAGNON
Traitements naturels Assortis

177 pqt.

WET ONES
Débarbouillettes
pqt. de 70

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

319 ch.

SCOPE
Rince-bouche
750 mL

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

199 ch.

FABERGÉ
Savon lotion
250 mL

169 ch.

DESITIN
Poudre pour bébés
400 g

POUDRE POUR BÉBÉ
DESITIN BABY POWDER

744 ch.

PORCELANA
Crème médicamenteuse
110 g

RECHERCHER COUPON RABAIS SUR CE PRODUIT

299 ch.

PHARMAVIE
Laxatif Source Naturelle
340 g

- | | | | | | | | | |
|--|--|---|---|---|--|---|--|---|
| MONTREAL ET ENVIRONS
PLACE BOURASSA
5 000 HENRI BOURASSA
CENTRE D'ACHATS FOREST
1951 BOUL. PÉRI
PLAZA COTE DES NEIGES
1700 COTE DES NEIGES
LE MAIL CAVENDISH
1000 BOUL. CAVENDISH | • CENTRE COMMERCIAL FLEURY
1747 FLEURY EST
• CENTRE D'ACHATS VAN HORNE
4815 VAN HORNE
• PLAZA ALEXIS NIHON
1500 ATWATER
• CENTRE D'ACHATS WILDERTON
2875 VAN HORNE
• PLACE DESORMEAUX
2877 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL P.Q. | • PLACE JACQUES CARTIER
1401 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL P.Q.
• CARREFOUR LAVAL
3003 BOUL. LE CARREFOUR
• CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
101 BOUL. CARDINAL LEGER
PINCOURT P.Q.
• PLAZA BAIE D'URFE
R. CHEMIN MORISAN
• PLACE PIERRE BOUCHER
105 FORT ST. LOUIS
BOUCHERVILLE P.Q. | • CENTRE D'ACHATS BEAUCONFIELD
35 ST-CHARLES
• CENTRE D'ACHATS ILE PERROT
101 BOUL. CARDINAL LEGER
PINCOURT P.Q.
• PLAZA BAIE D'URFE
R. CHEMIN MORISAN
• PLACE PIERRE BOUCHER
105 FORT ST. LOUIS
BOUCHERVILLE P.Q. | LES PROMENADES SAINT-BRUNO
171 BOUL. DES PROMENADES
• LES GALERIES RICHELIEU
1028 BOUL. DU SEMINAIRE
SAINT-JEAN P.Q.
• LES GALERIES TERREBONNE
1185 BOUL. MOODY
LES GALERIES JULIETTE
1015 BOUL. FIRESTONE
PLACE BELVEDERE
480 BELVEDERE SUD
SHERBROOKE P.Q. | CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050 BOUL. PORTLAND
SHERBROOKE P.Q.
LES GALERIES GRANBY
20 EVANGELINE
• LES GALERIES HULL
100 BOUL. ST-JOSEPH
LE CARREFOUR BOIS-FRANC
475 BOUL. JUTRAS
VICTORVILLE P.Q. | CENTRE COM. LES RIVIERES
4125 BOUL. DES FORGES
TROIS-RIVIERES P.Q.
• CENTRE-VILLE TROIS-RIVIERES
210 DES FORGES
TROIS-RIVIERES P.Q.
• LES GALERIES CHAGNON
20 ROUTE TRANS-CANADA
LEVIS P.Q.
• PLACE LE BOURGNEUF
508 ROUTE DES GRACINS
CHARLESBOURG P.Q. | • LES GALERIES SAINTE-ANNE
1000 BUL. LAURE
SEPT-ILES P.Q.
• CENTRE COM. PL. DU ROYAUME
1 PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI P.Q.
• PLACE CENTRE VILLE
100 EST BOUL. HARVEY
JONGUEUR P.Q.
LE CARREFOUR RIMOUSKI
415 BOUL. JESSOP | LES GALERIES MONTAGNAISES
1000 BOUL. LAURE
SEPT-ILES P.Q.
• CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN
400 BOUL. LAFLECHE
HAUTEUR P.Q.
• PLAZA DE LA MAURICIE
SHAWINGAN
• 298 BOUL. THERIAULT
RIVIERE DU LOUP
* OUVERT LES DIMANCHES |
|--|--|---|---|---|--|---|--|---|

Prix en vigueur jusqu'au samedi 20 août 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.